

COMPTES CONSOLIDES ET NOTES ANNEXES

Sommaire

1	Comptes consolidés.....	3
2	Notes annexes aux comptes consolidés.....	10

Comptes consolidés

- 1.1. **COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ANNUEL**
- 1.2 **ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE ANNUEL**
- 1.3 **BILAN CONSOLIDE**
 - Actif consolidé
 - Passif consolidé
- 1.4. **TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE**
- 1.5 **VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**

1.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ANNUEL

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2016	Décembre 2015
Chiffre d'affaires opérationnel avec VE	4.3	918	848
Chiffre d'affaires opérationnel sans VE	4.3	155	152
Chiffre d'affaires financier	4.3	66	69
Chiffre d'affaires total	4.3	1 139	1 069
Charges d'exploitation	4.4	(712)	(681)
Amortissements, provisions et dépréciations	5.1	(57)	(47)
Résultat d'exploitation courant	4.5	370	341
Résultat financier	6.1	(58)	(47)
Résultat des sociétés mises en équivalence	2.2	8	9
Résultat avant impôt et éléments non récurrents		320	303
Charges et produits non récurrents	10.1	(26)	(23)
Résultat avant impôt		294	280
Impôts	7.1	(102)	(98)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		192	182
Résultat net part du Groupe		180	177
Résultat net part des intérêts ne conférant pas le contrôle	8.3	12	5
Nombre moyen d'actions <i>(en milliers)</i>	8.2	230 113	227 773
Résultat net part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	8.2	0,78	0,78
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	8.2	0,77	0,76

1.2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE ANNUEL

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2016	Décembre 2015
Résultat net de l'ensemble consolidé		192	182
Éléments recyclables en résultat			
Différence de conversion	1.4	92	(114)
Variation de la juste valeur des instruments financiers		26	(15)
Impôts sur les éléments recyclables en résultat		(9)	5
Éléments non recyclables en résultat			
Ecarts actuariels sur les obligations au titre des prestations définies		(3)	8
Impôts sur les éléments non recyclables en résultat		0	(3)
Total produits et charges reconnus directement en capitaux propres		106	(119)
RESULTAT GLOBAL TOTAL		298	63
Résultat global total part du Groupe		280	61
Résultat global total part des Intérêts ne conférant pas le contrôle		18	2

1.3. BILAN CONSOLIDE

Actif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2016	Décembre 2015
Goodwill	5.2 / 5.5	904	575
Immobilisations incorporelles	5.3 / 5.5	313	182
Immobilisations corporelles	5.4 / 5.5	38	37
Participation dans les sociétés mises en équivalence	2.2	151	150
Actifs financiers non courants	4.2	41	32
Actifs d'impôts différés	7.2	69	67
TOTAL ACTIF NON COURANT		1 516	1 043
Clients	4.6 / 4.7	1 415	973
Stocks et autres tiers	4.6 / 4.7	326	291
Fonds réservés	4.6	942	858
Actifs financiers courants	6.2 / 6.5	49	40
Autres placements de trésorerie	6.3 / 6.5	735	478
Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.3 / 6.5	649	467
TOTAL ACTIF COURANT		4 116	3 107
TOTAL ACTIF		5 632	4 150

Passif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2016	Décembre 2015
Capital	8.1	467	462
Titres d'auto-contrôle	8.1	(32)	(56)
Réserves consolidées groupe (incluant primes d'émission)		(1 699)	(1 781)
Réserves liées aux avantages au personnel		86	76
Réserves de juste valeur des instruments financiers		3	(14)
Réserves liées aux gains ou pertes actuariels		(5)	(2)
Différence de conversion		(230)	(316)
Résultat de la période / de l'exercice		180	177
Capitaux propres part Groupe		(1 230)	(1 454)
Intérêts ne conférant pas le contrôle	8.3	69	12
Capitaux propres		(1 161)	(1 442)
Dettes financières non courantes	6.4 / 6.5	1 355	1 476
Autres passifs financiers non courants	6.4 / 6.5	50	38
Provisions à caractère non courant	10.2	42	33
Passifs d'impôts différés	7.2	129	84
TOTAL PASSIF NON COURANT		1 576	1 631
Dettes financières courantes	6.4 / 6.5	527	2
Autres passifs financiers courants	6.4 / 6.5	37	45
Provisions à caractère courant	10.2	35	22
Fonds à rembourser	4.6	4 182	3 564
Fournisseurs	4.6	142	82
Dettes d'impôts courants	4.6 / 4.7	13	13
Autres tiers	4.6 / 4.7	229	172
Concours bancaires	6.4 / 6.5	52	61
TOTAL PASSIF COURANT		5 217	3 961
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		5 632	4 150

1.4. TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Notes	Décembre 2016	Décembre 2015
+ Résultat net, part du Groupe (1)		180	177
+ Part des intérêts ne conférant pas le contrôle	8.3	12	5
- Quote-part des sociétés mise en équivalence	2.2	(8)	(9)
- Amortissements et variation des provisions d'exploitation		66	52
- Impôts différés	7.1	(5)	(9)
- Variation des provisions financières		(0)	2
- Mises au rebut		-	-
- Charges liées au paiement en actions		9	14
- Impact non cash des autres produits et charges non récurrents		30	(2)
- Différence entre impôt décaissé et charge d'impôt		10	2
+ Dividendes reçus des mises en équivalence (2)	2.2	8	23
= Marge brute d'autofinancement		302	255
- (Plus-values)/Moins-values nettes des cessions d'actifs		(0)	(2)
- (Gains)/Pertes non récurrents (y compris frais de restructuration)		(3)	27
= Marge Brute d'Autofinancement avant éléments non récurrents (FFO)		299	280
+ Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement	4.6	215	129
+ Diminution (Augmentation) courante des Fonds réservés	4.6	(104)	(41)
= Flux de trésorerie des activités opérationnelles		410	368
+ Gains (pertes) non récurrents (y compris les frais de restructuration) encaissés / décaissés		3	(31)
= Flux de Trésorerie des activités opérationnelles incluant les éléments non courants (A)		413	337
- Décaissements liés à des investissements sur actifs opérationnels		(58)	(57)
- Décaissements liés à des acquisitions nettes de la trésorerie acquise	2.1	(196)	(240)
+ Encaissements liés à des cessions d'actifs opérationnels		2	(18)
= Flux de Trésorerie liés aux investissements / désinvestissements (B)		(252)	(315)
+ Augmentation de capital (3)		48	56
- Dividendes payés (3)		(199)	(199)
+ (Achats) ventes de titres d'auto-contrôle		2	(48)
+ Augmentation (Diminution) de la Dette	6.5	251	217
= Flux de Trésorerie des activités de financement (C)		102	26
- Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		(72)	(39)
= Variation de trésorerie (E) = (A) + (B) + (C) + (D)	6.5	191	9
+ Trésorerie ouverture		406	397
- Trésorerie clôture		597	406
= VARIATION DE TRESORERIE	6.5	191	9

(1) Dont (38) millions d'euros d'intérêts financiers décaissés sur 2016. Aucun dividende n'a été reçu de sociétés enregistrées en titres non consolidés.

(2) Dont 11 millions de dividendes reçus en 2015 au titre de l'exercice 2014.

(3) Dont (5) millions d'euros de taxe sur dividendes en 2016. Par ailleurs au titre de l'exercice 2015, un dividende d'un montant de 0,84 euro par action avec une option de paiement en actions nouvelles pour 50% de ce montant a été versé en numéraire à hauteur de (149) millions d'euros et en actions nouvelles à hauteur de (43) millions d'euros au 31 décembre 2016.

La trésorerie nette à la clôture s'analyse comme suit :

	Notes	Décembre 2016	Décembre 2015
+ Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.3	649	467
- Concours bancaires	6.4	(52)	(61)
= TRESORERIE NETTE		597	406

1.5. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Titres d'auto-contrôle	Réserves consolidées Groupe (2)	Réserves liées aux avantages au personnel	Réserves de juste valeur des instruments financiers	Réserves liées aux gains et pertes et actuariels	Différence de conversion (1)	Résultat de la période	Capitaux propres Groupe	Total Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
31 Décembre 2014	458	637	(47)	(2 403)	64	(4)	(7)	(205)	164	(1 343)	23	(1 320)
Affectation du résultat 2014	-	-	-	164	-	-	-	-	(164)	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- annulation d'action auto-détenues	-	(34)	-	-	-	-	-	-	-	(34)	-	(34)
- levée d'option	-	14	-	-	-	-	-	-	-	14	-	14
- distribution de dividendes en actions	4	38	-	-	-	-	-	-	-	42	-	42
Dividende distribué	-	-	-	(191)	-	-	-	-	-	(191)	(3)	(194)
Variations de périmètre	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	(10)	(11)
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	-	12	-	-	-	-	12	-	12
(Acquisitions) cessions de titres d'auto-contrôle	-	-	(9)	(5)	-	-	-	-	-	(14)	-	(14)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(10)	5	(111)	-	(116)	(3)	(119)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	177	177	5	182
RESULTAT GLOBAL TOTAL	-	-	-	-	-	(10)	5	(111)	177	61	2	63
31 Décembre 2015	462	655	(56)	(2 436)	76	(14)	(2)	(316)	177	(1 454)	12	(1 442)
Affectation du résultat 2015	-	-	-	177	-	-	-	-	(177)	-	-	-
Augmentation (réduction) de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- annulation d'actions auto-détenues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- levée d'option	-	(11)	-	-	-	-	-	-	-	(11)	-	(11)
- distribution de dividendes en actions	5	38	-	-	-	-	-	-	-	43	-	43
Dividende distribué (3)	-	-	-	(192)	-	-	-	-	-	(192)	(4)	(196)
Variations de périmètre (4)	-	-	-	74	-	-	-	-	-	74	43	117
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	-	10	-	-	-	-	10	-	10
(Acquisitions) cessions de titres d'auto-contrôle (5)	-	-	24	(4)	-	-	-	-	-	20	-	20
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	17	(3)	86	-	100	6	106
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	180	180	12	192
RESULTAT GLOBAL TOTAL	-	-	-	-	-	17	(3)	86	180	280	18	298
31 Décembre 2016	467	682	(32)	(2 381)	86	3	(5)	(230)	180	(1 230)	69	(1 161)

- (1) Cf Note 1.4 – « Monnaie de présentation et monnaies étrangères », avec le détail des principaux taux de change utilisés en 2015 et 2016.
- (2) Le poste inclut l'impact lié aux rachats d'entités Edenred détenues par Accor et comptabilisé en capitaux propres pour (1 894) millions d'euros lors de la scission en juin 2010. Cf Note 8 – « Capitaux propres - « Préambule pour plus de détail concernant la valeur négative des capitaux propres ».
- (3) Suite à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 4 mai 2016, distribution d'un dividende au titre de l'exercice 2015 d'un montant de 0,84 euro par action avec une option de paiement en actions nouvelles pour 50% de ce montant ; ce dividende a été versé en numéraire à hauteur de 149 millions d'euros et en actions nouvelles à hauteur de 43 millions d'euros en 2016.
- (4) Dans le cadre de la détermination de l'écart de première consolidation sur Embratec, le Groupe a réapprécié à la juste valeur les 35% de parts dans l'activité Ticket Car cédés par Ticket Serviços à Embratec. Cette plus-value de cession de 35% sur Ticket Car a été comptabilisée en capitaux propres avec une contrepartie en écart d'acquisition pour un montant de 91 millions d'euros. Le Groupe a également réapprécié à la juste valeur les 21,70% de Repom cédés par Edenred Brésil à Embratec : cette valeur a été comptabilisée en capitaux propres avec une contrepartie en écart d'acquisition pour un montant de 13 millions d'euros.
- (5) La variation des titres d'autocontrôle est composée de l'acquisition d'actions propres à hauteur de 24 millions d'euros et de la variation du contrat de liquidité pour (4) millions d'euros.

Notes annexes aux comptes consolidés

NOTE 1 :	PRESENTATION DU GROUPE.....	12
NOTE 2 :	PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	14
NOTE 3 :	FAITS MARQUANTS	19
NOTE 4 :	ACTIVITE OPERATIONNELLE.....	22
NOTE 5 :	ACTIFS NON COURANTS	32
NOTE 6 :	ELEMENTS FINANCIERS.....	41
NOTE 7 :	IMPOTS	54
NOTE 8 :	CAPITAUX PROPRES	57
NOTE 9 :	AVANTAGES SOCIAUX	61
NOTE 10 :	AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS.....	70
NOTE 11 :	INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES.....	76
NOTE 12 :	ACTUALITE NORMATIVE	78
NOTE 13 :	GLOSSAIRE	81

PREAMBULE

Le 1^{er} juillet 2015, l'Autorité des marchés financiers a publié un « Guide sur la pertinence, la cohérence et la lisibilité des états financiers ». L'objectif de ce guide est d'accompagner les entreprises dans l'élaboration de leurs états financiers, afin de rendre ces derniers plus lisibles et pertinents.

A ce titre, ce guide contient plusieurs pistes de réflexion organisées autour de trois axes :

- 1) Rendre l'information présentée plus pertinente en fournissant des informations plus détaillées et spécifiques au titre des éléments les plus sensibles et les plus importants et en faisant disparaître, le cas échéant, l'information relative à des sujets non significatifs ;
- 2) Améliorer la cohérence de l'information présentée avec celle qui est communiquée au marché afin d'harmoniser les sujets mis en avant dans les présentations aux analystes et les communiqués de presse avec ceux présentés dans les comptes ;
- 3) Rendre l'information plus lisible par la réorganisation de la structure des notes annexes et l'utilisation de certains principes utilisés en communication financière.

Afin de participer à cette démarche d'amélioration, Edenred a mis en œuvre, dès la publication des états financiers à fin décembre 2015, des travaux de réorganisation de l'annexe et de simplification.

En outre, la note de présentation des règles et méthodes comptables est ventilée au début de chacune des parties à laquelle elle fait référence. Les notes sont regroupées par thème afin de permettre au lecteur d'avoir une vision d'ensemble des sujets. Enfin, pour permettre une lecture plus rapide, des visuels ont été ajoutés afin d'identifier les thèmes au sein de chaque partie.



Ce symbole signale un point normatif IFRS.



Ce symbole signale une définition spécifique au groupe Edenred.



Ce symbole signale qu'un recours à une estimation ou au jugement a été effectué. Lorsque la société a recours à des estimations et hypothèses, elle utilise la méthode présentée en note 1.6. En l'absence de normes ou d'interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction d'Edenred fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie Groupe, et traduisent la réalité économique des transactions.



Ce symbole met en évidence les données chiffrées du Groupe pour l'exercice en cours ainsi que la période comparative.

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE

1.1 . DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Edenred, inventeur de *Ticket Restaurant®* et leader mondial des services prépayés aux entreprises, conçoit et gère des solutions qui améliorent l'efficacité des organisations et le pouvoir d'achat des individus.

Les solutions proposées par Edenred garantissent que les fonds attribués par les entreprises seront affectés à une utilisation spécifique. Elles permettent de gérer ;

- Les avantages aux salariés (*Ticket Restaurant®*, *Ticket Alimentación®*, *Ticket CESU*, *Childcare Vouchers®*...);
- Les frais professionnels (*Ticket Car®*, *Ticket Clean Way®*, *Repom®* ...);
- La motivation et les récompenses (*Ticket Compliments®*, *Ticket Kadéos®*...);

Le Groupe accompagne également les institutions publiques dans la gestion de leurs programmes sociaux.

1.2 . GESTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

L'objectif principal d'Edenred en termes de gestion de son capital est de s'assurer du maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements eu égard à l'évolution des conditions économiques. Pour optimiser la structure du capital, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions.

La politique de distribution de dividendes du Groupe a fait l'objet d'une mise à jour en 2016 pour le versement de dividendes en 2017. Le 19 octobre 2016, le Groupe a communiqué sur cette nouvelle politique qui se traduit par la volonté de payer chaque année un dividende au moins égal à 80% du résultat net consolidé part du Groupe.

1.3 . RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE CONSOLIDANTE EDENRED S.A.

Dénomination sociale : Edenred S.A.

Siège social : Immeuble Colombus, 166-180 Boulevard Gabriel Péri, 92245 MALAKOFF - France

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 467 359 690 euros

RCS Nanterre : 493 322 978

NAF : 6420Z

Le Conseil d'administration d'Edenred du 22 février 2017 a arrêté les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 4 mai 2017.

1.4 . MONNAIE DE PRESENTATION ET MONNAIES ETRANGERES



La monnaie de présentation des comptes est l'Euro. Les montants sont arrondis au million d'euros près.

Conformément à l'IAS 21 « Monnaies étrangères » et pour les besoins de la consolidation, les postes de bilan exprimés dans une devise différente de l'Euro sont convertis en Euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les comptes de résultat exprimés en devises sont généralement convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion en résultant figurent dans les capitaux propres et seront comptabilisées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel les activités seront cédées ou liquidées.

Les taux de clôture en euro contre devises utilisés au 31 décembre 2016 et les taux moyens en euro contre devises utilisés sur l'exercice 2016 sont :

	GBP	BRL	MXN	ARS	SEK	VEF	USD
Taux de clôture 2015	0,73	4,31	18,91	14,08	9,19	216,32	1,09
Taux de clôture 2016	0,86	3,43	21,77	16,74	9,55	709,32	1,05
Taux moyen 2015	0,73	3,69	17,60	10,27	9,35	198,25	1,11
Taux moyen 2016	0,82	3,86	20,65	16,33	9,47	545,09	1,11

L'impact sur les capitaux propres consolidés de la variation de la différence de conversion est de 86 millions d'euros entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016, comme présenté dans le tableau de variation des Capitaux Propres Consolidés en 1.5. Cette variation s'explique principalement par l'appréciation du real brésilien (115 millions d'euros), la dépréciation de la livre sterling ((13) millions d'euros), la dépréciation du peso mexicain ((8) millions d'euros) et la dépréciation du bolivar vénézuélien ((7) millions d'euros) vis-à-vis de l'euro sur la période.

1.5 . BASES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES



En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'Edenred au titre de l'exercice 2016 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2016. Ces comptes présentent en données comparatives l'exercice 2015 établi selon les mêmes principes et conventions et le même référentiel comptable.

Les IFRS sont disponibles sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Au 31 décembre 2016, les normes et interprétations comptables adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception de la norme IAS 39 qui n'a été adoptée que partiellement.

Cette divergence est sans effet sur les comptes consolidés d'Edenred puisque l'application de la section non adoptée par la norme n'a pas d'impact dans les comptes du Groupe.

Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB et adoptées par l'Union Européenne.

1.6 . RECOURS A DES JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

La direction a recours à des jugements et estimations pour l'établissement des états financiers du Groupe. En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes en date de clôture, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer significativement des estimations actuelles.

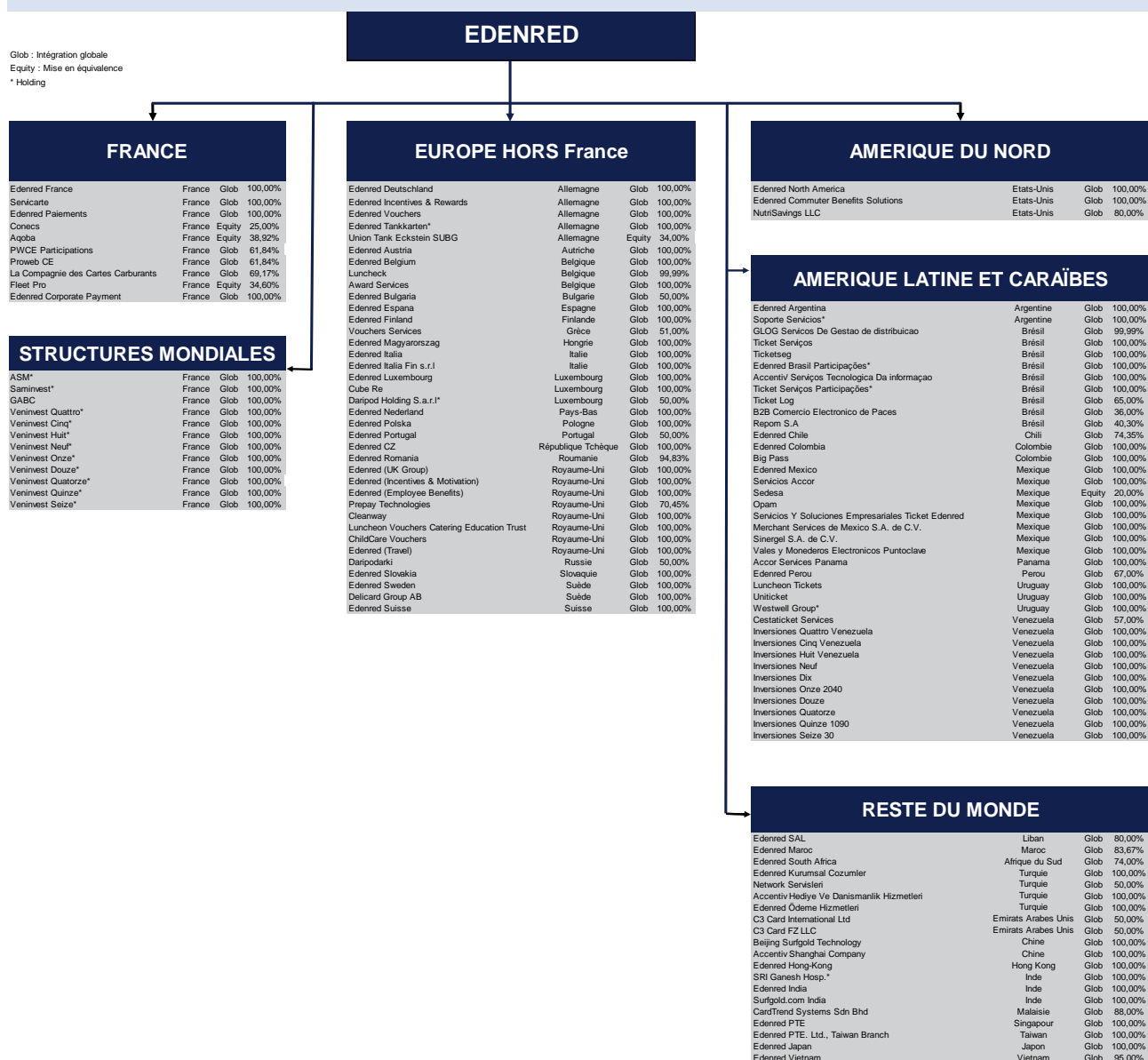
NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION



Conformément à la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés et individuels », le contrôle d'une entité a été conclu suite à une évaluation des critères spécifiés par la norme, ne se limitant pas au taux d'intérêt détenu (supérieur à 50%) ; un investisseur contrôle une autre entité lorsque ses relations avec l'entité l'exposent ou lui donnent droit à un rendement variable et qu'il a la possibilité d'influer sur ce rendement du fait du pouvoir qu'il exerce sur l'entité.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis. L'évaluation se fait dans la devise de l'entité acquise. Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

Glob : Intégration globale
Equity : Mise en équivalence
* Holding



Les variations de périmètre par rapport à 2015 concernent principalement l'entrée de La Compagnie des Cartes Carburants dans le périmètre de consolidation et les entités liées à l'acquisition Embratec, comme expliqué dans la note 2.1.

2.1 . ACQUISITIONS ET DEVELOPPEMENTS SUR L'EXERCICE 2016



Depuis le 1^{er} janvier 2010, suite à la mise en application des normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IFRS 10 « Etats financiers consolidés », le Groupe comptabilise ses regroupements d'entreprises et ses transactions sans perte de contrôle relatives aux intérêts ne conférant pas le contrôle en application de ces normes.

Dans le cadre de certaines acquisitions et/ou regroupements d'entreprise, le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces options peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie ; en outre, ces options peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie.

Le Groupe enregistre un passif financier à sa valeur actuelle au titre des options de vente accordées aux actionnaires minoritaires des entités concernées. La variation ultérieure de la valeur de l'engagement est comptabilisée par ajustement des capitaux propres part Groupe.

Toute transaction avec des actionnaires minoritaires portant sur des titres de capital – sans perte de contrôle – doit être comptabilisée au sein des capitaux propres.

Conformément à l'accord signé en janvier 2016, le Groupe Edenred a finalisé, **au cours du 1^{er} semestre 2016**, la prise de contrôle des activités d'Embratic au Brésil.

Le rapprochement des activités de gestion des frais professionnels du Groupe au Brésil avec celles d'Embratic, au sein d'une entreprise spécifiquement créée à cet effet détenue au 31 décembre 2016 à 65% par Edenred et à 35% par les actionnaires fondateurs d'Embratic, donne naissance à un acteur leader dans ce secteur en forte croissance. Il permet au Groupe d'accélérer son développement dans la gestion des frais professionnels et de renforcer son offre de cartes-carburant et de maintenance au Brésil en doublant de taille sur ce marché porteur.

L'entité ainsi créée rassemble les actifs Ticket Car et Repom d'Edenred et les activités de cartes-carburant et de maintenance d'Embratic, exploitées sous les marques Ecofrotas et Expers. Ces activités seront regroupées sous une nouvelle marque : Ticket Log. Cette entité sert près de 27 000 clients, représentant plus d'un million de cartes actives, et s'appuie sur un réseau de plus de 24 500 stations-services et ateliers de maintenance affiliés, soit 58% du réseau national brésilien.

Grâce à cette opération, Edenred double la taille de son activité de gestion des frais professionnels au Brésil. Le Groupe devient ainsi le leader des solutions de cartes-carburant et de maintenance sur le marché des flottes de véhicules légers et numéro deux sur celui des véhicules lourds. Avec environ 60 milliards de litres de carburant consommés en 2014 et un faible taux de pénétration (compris entre 15% et 20%), le secteur brésilien des cartes-carburant BtoB recèle un fort potentiel de croissance.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée « Regroupements d'entreprises », le Groupe a procédé à l'allocation provisoire aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables qui satisfont aux critères de comptabilisation de la norme IFRS 3 Révisée, de ces prix d'acquisition ainsi qu'à l'harmonisation des méthodes comptables et règles d'évaluation.

Ainsi le prix d'acquisition des 65% achetés de l'activité de gestion des frais professionnels s'élève à 1 153 millions de reais, équivalant à 290 millions d'euros sur la base du cours de change apprécié à la date de la prise de contrôle (1 € = 3,9738 reais), dont 742 millions de reais (187 millions d'euros) en numéraire. Il se décompose comme suit :

(en millions de reais brésiliens)	Décembre 2016
Prix d'acquisition des 65% Embratic Fleet Business	1 153
dont juste valeur acquise de 65% de l'activité Frais professionnels d'Embratic	742
dont réévaluation à la juste valeur des 35% cédés de Ticket Car	341
dont dilution de 20,7% de Repom dont la détention est ramenée de 62% à 40,3%	51
dont juste-valeur acquise de 65% de l'activité Maintenance d'Embratic	19

En l'absence de perte de contrôle des entités Ticket Car et Repom, la plus-value de cession de 35% sur Ticket Car ainsi que la dilution constatée dans la détention du Groupe dans Repom ont été comptabilisées en capitaux propres avec une contrepartie en écart d'acquisition pour respectivement 91 millions d'euros et 13 millions d'euros.

L'écart de première consolidation a été affecté pour 366 millions de reais (92 millions d'euros) en liste clients et 38 millions de reais (10 millions d'euros) en licences et logiciels, l'écart résiduel de 559 millions de reais (140 millions d'euros) étant affecté en goodwill. Ce goodwill est supporté par les synergies et les développements attendus.

Par ailleurs, le Groupe a finalisé dans le même temps l'acquisition de l'activité d'avantages aux salariés d'Embratec, développée sous la marque Ecobeneficios, dont le prix d'acquisition s'élève à 68 millions de reais (17 millions d'euros). A la clôture 2016, l'écart de première consolidation a été affecté en goodwill.

L'opération a été financée au niveau du Groupe uniquement en reais brésiliens. A noter également que dans le cadre de cette opération, le cash acquis de la nouvelle entité Ticket Log est de 33 millions d'euros.

Les impacts du rapprochement des activités de gestion des frais professionnels sur les comptes consolidés au 31 décembre 2016 peuvent être détaillés comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ticket Log Décembre 2016	<i>(en millions d'euros)</i>	Ticket Log Décembre 2016
Actifs non courants	373	Volume d'émission	1 481
Actifs courants	336	Chiffre d'affaires	84
Total actif	709	Résultat opérationnel courant	27
Passifs non courants	332	Résultat Net	16
Passifs courants	377	Résultat Net - Part groupe	10
Total passif	709		

2.2 . PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE



Conformément à la norme IFRS 12 «Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités», une entité doit fournir des informations relatives aux participations afin de permettre au lecteur d'évaluer :

- (a) la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et les risques qui leur sont associés ;
- (b) les incidences de ces intérêts sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité.

Comme indiqué dans IAS 28.R, avoir une influence notable sur une entité consiste à avoir le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de cette dernière, sans toutefois exercer un contrôle (cas des intégrations globales) ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Depuis le **27 février 2015**, Edenred détient 34% du capital d'Union Tank Eckstein (UTA), un leader européen des cartes-essence pour les flottes de véhicules lourds. Cette acquisition, d'un montant de 150 millions d'euros de valeur d'entreprise, représente une opportunité unique d'accélérer le développement du Groupe sur le marché de la gestion des frais professionnels. L'opération est assortie d'une option d'achat portant sur 17% du capital, exerçable entre 2017 et 2019, ce qui permettra au Groupe de prendre une participation de 51% en cas d'exercice (cf Note 3.4 – Evénements post-clôture)

Au 31 décembre 2016, comme lors de la clôture 2015, cette participation confère à Edenred une influence notable sur UTA qui est donc consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

En 2015, l'écart de première consolidation a été affecté principalement sur la marque et la liste clients pour 46 millions d'euros, l'écart résiduel de 93 millions d'euros étant affecté en goodwill. La quote-part de résultat de la mise en équivalence s'élevait à 9 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Impact de l'intégration UTA sur les mises en équivalence du Groupe



Impact au compte de résultat

(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Résultat des sociétés mises en équivalence	9	9
Total résultat des sociétés mises en équivalence	9	9

Impact au bilan



(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Ecart d'acquisition	93	93
Participation dans les sociétés mises en équivalence	58	57
Total Participation dans les sociétés mises en équivalence	151	150



Variation des participations UTA dans les sociétés mises en équivalence

(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Participation dans les sociétés mises en équivalence de début de période	150	-
Acquisitions de participations mises en équivalence	-	164
Résultat des sociétés mises en équivalence	9	9
Dividendes reçus de participations mises en équivalence	(8)	(23)
Participation dans les sociétés mises en équivalence de fin de période	151	150

Information financière agrégée des participations mises en équivalence du groupe



Compte de résultat

(en millions d'euros)	Montants avant la proportionnalisation de mise en équivalence et éliminations intercos	Montants après ajustement de juste valeur lié à l'acquisition	Montants des éliminations intercos	Montant avant calcul de la proportionnalisation	Dec 2016 Calcul de la quote-part des entités mises en équivalence selon le pourcentage de détention*	Déc 2015 Calcul de la quote-part des entités mises en équivalence selon le pourcentage de détention*
Volume d'émission	2 605	2 605		2 605	886	885
Chiffre d'affaires	69	69	-	69	23	23
Résultat d'exploitation courant	20	13	-	13	4	4
Résultat avant impôt	29	22	-	22	7	9
Résultat net	32	25	-	25	9	9
Résultat Global	32	25	-	25	9	9

*Soit 34% d'UTA pour chaque agrégat présenté



Bilan

	Montants avant la proportionnalisation de mise en équivalence et éliminations intercos	Montants après ajustement de juste valeur lié à l'acquisition	Montants des éliminations intercos	Montant avant calcul de la proportionnalisation	Dec 2016 Calcul de la quote-part des entités mises en équivalence selon le pourcentage de détention*	Dec 2015 Calcul de la quote-part des entités mises en équivalence selon le pourcentage de détention*
<i>(en millions d'euros)</i>						
Actif non courants	27	150	-	150	51	53
Actifs courants	351	351	-	351	119	111
Total Actif	378	501	-	501	170	164
Total capitaux propres	49	172	-	172	58	56
Passifs non-courants	-	-	-	-	-	0
Passifs courants	329	329	-	329	112	108
Total Passif	378	501	-	501	170	164

*Soit 34% d'UTA pour chaque agrégat présenté

NOTE 3 : FAITS MARQUANTS

3.1 . PAIEMENT DU DIVIDENDE 2015

L'Assemblée générale mixte des actionnaires d'Edenred, réunie le **4 mai 2016**, a approuvé un dividende 2015 d'un montant de 0,84 euro par action au titre de l'exercice 2015, assorti d'une option pour paiement en actions nouvelles pour 50% de ce montant.

L'option pour le paiement de 50% du dividende en actions, ouverte le 12 mai, s'est clôturée le 3 juin 2016. Cette opération s'est traduite par la création de 2 862 997 actions ordinaires nouvelles Edenred (représentant 1,24% du capital social) dont le règlement-livraison et l'admission sur le marché Euronext Paris a eu lieu le 15 juin 2016.

Ces actions nouvelles, qui portent jouissance au 1^{er} janvier 2016, sont immédiatement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social d'Edenred. A l'issue de l'opération, le capital social est ainsi composé de 233 679 845 actions.

Le dividende total en numéraire s'élève à 149 millions d'euros, et a été versé le 15 juin 2016.

Le dividende total s'élève à 192 millions d'euros dont 149 millions d'euros ont été versés en numéraire (la part versée en numéraire correspond à 50% du dividende 2015 soit 96 millions d'euros et 53 millions d'euros se rapportant aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement en actions) et 43 millions d'euros en actions nouvelles.

3.2 . CHANGEMENT DE TAUX DU BOLIVAR FUERTE SUR LES EXERCICES 2015 ET 2016

Faits marquants sur l'exercice 2015

En février 2015, le gouvernement vénézuélien amende la loi sur le taux de change mettant en place un nouveau système de change, le SIMADI. La nouvelle loi unifie le système SICAD I et SICAD II, et crée un nouveau système le SIMADI. Le contrôle de change a donc trois taux de change officiels : CADIVI, SICAD et SIMADI. Ce dernier remplace le SICAD II et est destiné à combattre le marché parallèle, en établissant un système de change légal d'offre et de demande ; ce système est ouvert à l'ensemble des entreprises et des particuliers souhaitant obtenir des dollars.

Le premier taux du SIMADI s'élevait à 170 bolivars fuerte pour un dollar US et fluctue tous les jours. Le taux de change officiel reste à 6,3 bolivars fuerte pour un dollar US sous le système CADIVI. Le taux de change sous le SICAD est fixé au minimum à 12 bolivars fuerte pour un dollar US et fluctue en fonction des enchères, aucune précision officielle n'a été communiquée par les autorités sur la première enchère du SICAD unifié et son fonctionnement.

Faits marquants sur l'exercice 2016

Le 10 mars 2016, le gouvernement vénézuélien annonce la mise en place d'un nouveau système de change. Il décide de fusionner deux systèmes coexistant jusqu'alors, le CADIVI avec un taux de 6,3 bolivars fuerte pour un dollar US, et le SICAD I avec un taux de 11,3 bolivars fuerte pour un dollar US, et de créer un nouveau système appelé DIPRO garantissant un taux fixe de 10 bolivars fuerte pour un dollar US. Ce nouveau système est destiné à rationaliser l'accès au dollar US principalement pour le secteur industriel et les importations ainsi qu'à lutter contre l'inflation.

En remplacement du SIMADI, le gouvernement dévoile également un second système de change, le SIMADI / DICOM, pour les transactions non couvertes par le système de change fixe DIPRO. Le SIMADI / DICOM fluctue en fonction de l'offre et de la demande et le premier taux s'élevait à 206,92 bolivars fuerte pour un dollar US.

Le tableau suivant présente les taux de change officiels du bolivar fuerte par rapport au dollar US :

	Système de change	2015	2016
	Taux de change officiels du bolivar fuerte par rapport au dollar	CADIVI	6,30
SICAD		12,00	-
SIMADI/DICOM		flottant (*)	flottant (**)
DIPRO		-	10,00

(*) Depuis la mise en place du SIMADI, Edenred avait pu obtenir une quantité négligeable de bolivars fuerte à un taux moyen de 196,50 bolivars fuerte pour un dollar US.

(**) Depuis la mise en place du DICOM, Edenred a pu obtenir une quantité négligeable de bolivars fuerte à un taux moyen de 620,09 bolivars fuerte pour un dollar US.

Position d'Edenred



Le SICAD II n'ayant plus d'existence juridique depuis le 12 février 2015, le Groupe avait choisi d'appliquer les taux du nouveau système SIMADI, soit les taux de change les plus conservateurs, sur l'exercice 2015.

Pour l'exercice 2016, le Groupe a retenu les taux SIMADI / DICOM du Bolivar fuerte par rapport au dollar US, tels que présentés dans le tableau suivant :

	2015		2016	
	TM (*)	TC (**)	TM (***)	TC (****)
Taux de change du bolivar fuerte par rapport au dollar US utilisés par Edenred, convertis en EUR	198,25	216,32	545,09	709,32

(*) Moyenne des taux SICAD II du bolivar fuerte par rapport au dollar US jusqu'au 11 février 2015 puis la moyenne des taux du SIMADI depuis la mise en place du système (12 février 2015), convertie en EUR.

(**) Dernier taux SIMADI du Bolivar Fuerte par rapport au dollar US du mois de décembre, converti en EUR.

(***) Moyenne des taux SIMADI / DICOM du VEF par rapport au dollar US depuis le 1er janvier 2016, convertie en EUR.

(****) Dernier taux SIMADI / DICOM du Bolivar Fuerte par rapport au dollar US du mois de décembre 2016, converti en EUR.

Analyse de sensibilité au taux de change du bolivar fuerte

Pour une variation de 50% du bolivar fuerte par rapport au dollar US, converti en euro, les principaux indicateurs varieraient comme suit :



en millions d'euros	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2016
	+/- 50%	+/- 50%
Volume d'émission	102	102
Chiffre d'affaires	7	7
Résultat d'exploitation courant	3	3
Résultat net	2	2
Résultat net - Part du Groupe	1	1
Dette Nette	(15)	(9)

3.3 . RENEGOCIATION DE LA LIGNE DE CREDIT REVOLVING

Le 21 juillet 2016, Edenred a signé un amendement et une extension de son crédit revolving de 700 millions d'euros auprès d'un pool de 14 banques. L'opération permet au Groupe de bénéficier de conditions de financement sensiblement plus favorables, lesquelles reflètent la confiance du marché à l'égard du Groupe et de sa solidité financière. La nouvelle maturité du crédit, d'une durée totale de 5 ans, se trouve prolongée à échéance juillet 2021 et

permet ainsi d'augmenter la durée moyenne des ressources du Groupe. L'amendement introduit par ailleurs deux options d'extension d'une année de la maturité, exerçables sur demande d'Edenred et à la discrétion de chaque prêteur.

3.4 . EVENEMENTS POST-CLOTURE

Le **20 janvier 2017**, Edenred a annoncé l'exercice de l'option d'achat lui permettant d'acquérir, auprès des deux familles fondatrices, 17% du capital de Union Tank Eckstein (UTA), deuxième acteur pan-européen spécialisé dans les cartes-carburant multi-enseignes, les solutions de péage et les solutions de maintenance, dont Edenred détient déjà 34%.

En portant sa participation dans UTA à 51%, le Groupe accélère encore sa stratégie de développement dans le domaine de la gestion des frais professionnels. Edenred entend dynamiser l'activité d'UTA en Europe en s'appuyant notamment sur son expertise dans la gestion des solutions de cartes-carburant en Amérique latine et sur sa propre présence commerciale en Europe.

L'opération a reçu l'accord des autorités de la concurrence concernées et sera finalisée dans les prochains jours. Les comptes d'UTA seront consolidés par intégration globale dans ceux d'Edenred à compter de l'exercice 2017. L'impact attendu de l'acquisition des 17% du capital d'UTA, réalisée pour un montant d'environ 83 millions d'euros, sera relatif d'environ 5% sur le résultat net part du Groupe 2017 avant amortissement des actifs identifiés lors de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition.

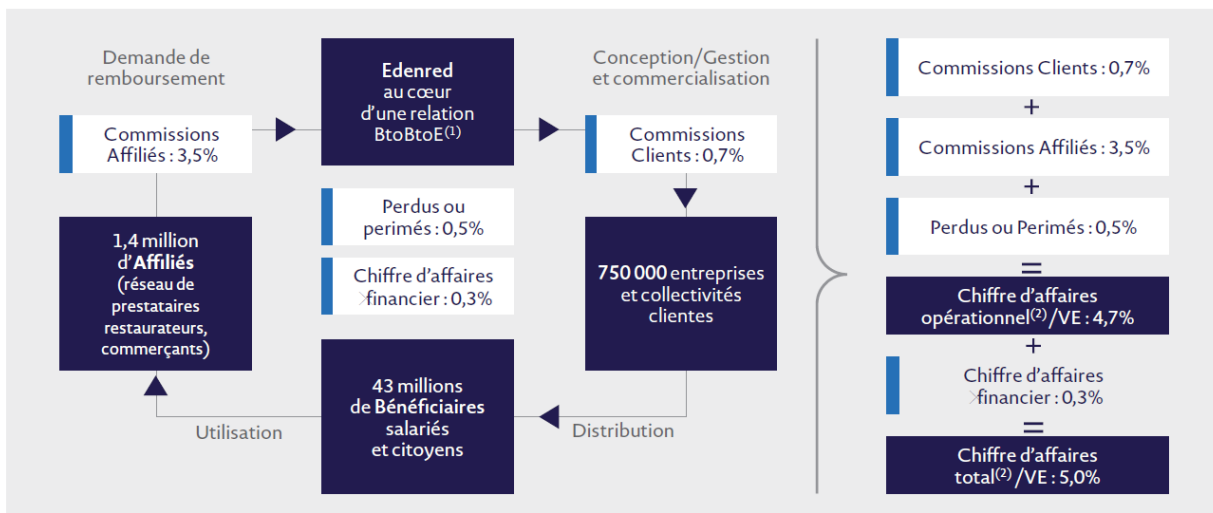
Après la réalisation de cette transaction, les actionnaires minoritaires d'UTA bénéficient d'options de vente au profit d'Edenred portant sur les 49% du capital restant. Ces options de vente se traduiront par l'enregistrement comptable d'un engagement au passif d'Edenred d'un montant d'environ 200 millions d'euros (valeur brute).

NOTE 4 : ACTIVITE OPERATIONNELLE

4.1 . LE MODELE ECONOMIQUE



Présentation du modèle économique simplifié d'Edenred



(1) Business to Business to Employees

(2) Avec volume d'émission

4.2 . SECTEURS OPERATIONNELS



La norme IFRS 8 requiert de présenter l'information financière regroupée par « secteurs opérationnels ». Les secteurs opérationnels doivent refléter les regroupements effectués par « le principal décideur opérationnel » lorsqu'il alloue les ressources et analyse les performances de l'ensemble consolidé.

Outre les aspects de similarité des caractéristiques économiques à long terme, la norme IFRS 8 exige également que les 5 autres critères de regroupement suivants soient remplis :

- la nature des produits et services ;
- la nature des procédés de fabrication ;
- le type ou la catégorie de clients auxquels sont destinés leurs produits et services ;
- les méthodes utilisées pour distribuer leurs produits ou fournir leurs services ; et
- s'il y a lieu, la nature de l'environnement réglementaire, par exemple, la banque, l'assurance ou les services publics.

Principal décideur opérationnel



Le principal décideur opérationnel du Groupe est le Président Directeur général assisté du Comité exécutif (ou « Direction générale »). En effet, la Direction générale affecte les ressources aux différents secteurs opérationnels et en évalue les performances.

Les décisions prises par la Direction générale se basent sur le reporting interne du Groupe. Ce reporting interne présente des données au niveau pays. En effet l'activité Edenred est multi-locale avec des décisions opérationnelles prises au niveau des zones géographiques homogènes.

Dans le reporting interne du Groupe, les données au niveau pays sont regroupées en quatre zones géographiques :

- la France ;
- l'Europe hors France ;
- l'Amérique latine ;
- le Reste du Monde.

Hormis la France, les secteurs présentés sont donc des regroupements de secteurs opérationnels.

Regroupements



Les regroupements « Europe hors France » et « Amérique latine » respectent chacun l'ensemble des critères énoncés ci-dessus.

Le secteur « Reste du Monde » comprend quant à lui les pays hors secteurs « France », « Europe hors France » et « Amérique latine ».

Enfin, les « Structures mondiales » regroupent la holding Edenred S.A., les sièges régionaux et les sociétés n'ayant pas d'activités opérationnelles.

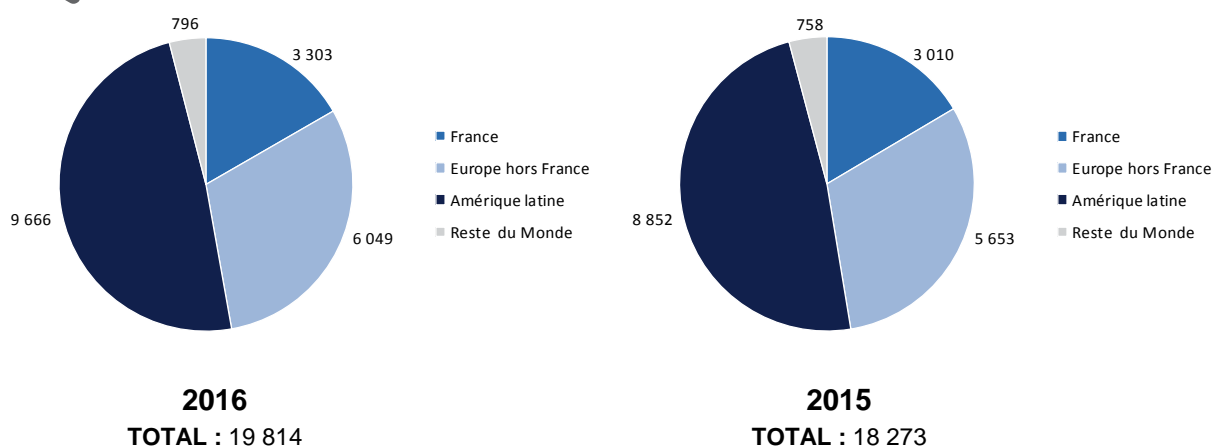
Les transactions entre secteurs ne sont pas significatives.

Présentation condensée des données financières

Résultat (en millions d'euros)

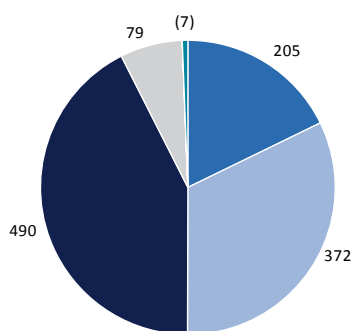


Volume d'émission

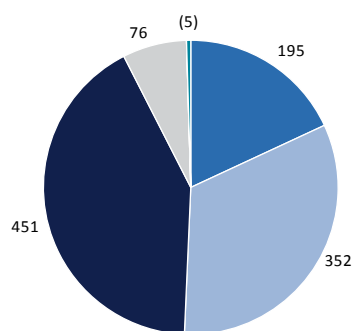




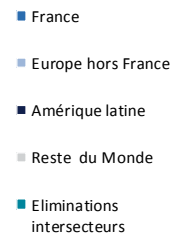
Chiffre d'affaires des secteurs opérationnels (avec chiffre d'affaires intersecteurs)



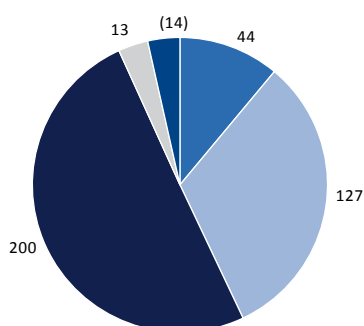
2016
TOTAL : 1 139



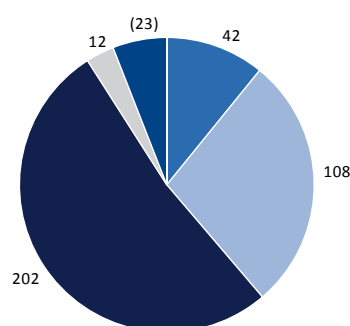
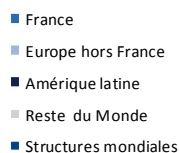
2015
TOTAL : 1 069



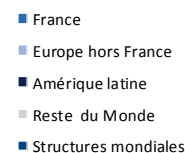
Résultat d'exploitation courant



2016
TOTAL : 370



2015
TOTAL : 341



Bilan



(en millions d'euros)

	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	Eliminations	Décembre 2016
Goodwill	142	187	524	51	-	-	904
Immobilisations incorporelles	60	39	187	11	16	-	313
Immobilisations corporelles	3	11	20	3	1	-	38
Participations dans les sociétés mises en équivalence et actifs financiers non courants	1	152	7	3	29	-	192
Actifs d'impôts différés	3	19	22	1	24	-	69
Actif non courant	209	408	760	69	70	-	1 516
Actif courant	930	823	1 663	201	499	-	4 116
TOTAL ACTIF	1 139	1 231	2 423	270	569	-	5 632
Capitaux propres et intérêts minoritaires	225	604	772	78	(2 840)	-	(1 161)
Passif non courant	17	80	228	4	1 247	-	1 576
Passif courant	897	547	1 423	188	2 162	-	5 217
TOTAL PASSIF	1 139	1 231	2 423	270	569	-	5 632



(en millions d'euros)

	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	Eliminations	Décembre 2015
Goodwill	142	194	191	48	-	-	575
Immobilisations incorporelles	59	44	51	10	18	-	182
Immobilisations corporelles	3	10	16	6	2	-	37
Participations dans les sociétés mises en équivalence et actifs financiers non courants	2	152	4	2	22	-	182
Actifs d'impôts différés	2	23	16	2	25	-	68
Actif non courant	208	423	278	68	67	-	1 044
Actif courant	817	852	1 089	189	160	-	3 107
TOTAL ACTIF	1 025	1 275	1 367	257	227	-	4 151
Capitaux propres et intérêts minoritaires	242	653	413	77	(2 830)	-	(1 445)
Passif non courant	18	72	32	6	1 507	-	1 635
Passif courant	764	550	921	174	1 552	-	3 961
TOTAL PASSIF	1 024	1 275	1 366	257	229	-	4 151

4.3 . VOLUME D'EMISSION ET CHIFFRE D'AFFAIRES



Comme expliqué dans la note 13 – Glossaire, la croissance organique correspond à la croissance comparable, c'est-à-dire à périmètre et change constants. Cet indicateur reflète la performance commerciale du Groupe.



Les variations entre 2016 et 2015 de l'activité du Groupe se détaillent comme suit :

Δ Décembre 2016 / Décembre 2015

(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
VOLUME D'EMISSION	19 814	18 273	+1 821	+10,0%	+1 068	+5,8%	(1 348)	(7,4)%	+1 541	+8,4%
CA avec volume d'émission	918	848	+71	+8,3%	+56	+6,6%	(57)	(6,7)%	+70	+8,2%
CA sans volume d'émission	155	152	+12	+8,2%	(1)	(0,7)%	(8)	(5,1)%	+3	+2,4%
CA financier - Float libre	58	59	+3	+4,7%	+0	+0,7%	(4)	(7,5)%	(1)	(2,1)%
CA financier - Fonds réservés	8	10	(3)	(28,4)%	+1	+11,3%	(0)	(0,5)%	(2)	(17,6)%
Chiffre d'affaires financier	66	69	+0	+0,2%	+1	+2,1%	(4)	(6,5)%	(3)	(4,2)%
CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE AU GROUPE	1 139	1 069	+83	+7,8%	+56	+5,3%	(69)	(6,5)%	+70	+6,5%

Présentation des secteurs opérationnels par indicateur

Variation du volume d'émission



Le volume d'émission correspond à la valeur faciale des titres papier et chèques prépayés émis sur la période, ainsi qu'au montant crédité sur les cartes, s'agissant des cartes prépayées.

Le volume d'émission est suivi pour les produits dès lors que la gestion des titres en circulation, quel que soit leur support, est opérée par Edenred.



(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Volume d'émission 2016	3 303	6 049	9 666	796	-	19 814
Volume d'émission 2015	3 010	5 653	8 852	758	-	18 273
Variation	+293	+396	+814	+38	-	+1 541
% de variation en publié	+9,7%	+7,0%	+9,2%	+5,0%	-	+8,4%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES *	+139	+504	+1 100	+78	-	+1 821
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+4,6%	+8,9%	+12,4%	+10,3%	-	+10,0%

* Cf. Note 13 - Glossaire pour la définition de la notion de données comparables

Variation du chiffre d'affaires



Chiffre d'affaires total

Le chiffre d'affaires total est composé du chiffre d'affaires avec volume d'émission, du chiffre d'affaires sans volume d'émission et chiffre d'affaires financier.



En application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », le chiffre d'affaires opérationnel correspond au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés intégrées globalement.

Conformément à la norme IAS 18, l'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Le chiffre d'affaires opérationnel est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que les produits peuvent être évalués de manière fiable. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à sa recouvrabilité.



(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires externe 2016	205	365	490	79	-	1 139
Chiffre d'affaires externe 2015	195	347	451	76	-	1 069
Variation	+10	+18	+39	+3	-	+70
% de variation en publié	+5,4%	+5,0%	+8,6%	+4,2%	-	+6,5%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES *	+7	+26	+44	+6	-	+83
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+3,4%	+7,3%	+9,9%	+8,7%	-	+7,8%

* Cf. Note 13 - Glossaire pour la définition de la notion de données comparables



Chiffre d'affaires avec volume d'émission

Le chiffre d'affaires opérationnel avec volume d'émission correspond au chiffre d'affaires opérationnel généré par l'activité de titres de services dont la gestion est assurée par Edened.

Pour l'ensemble de ces produits, le chiffre d'affaires comptabilisé comprend essentiellement les éléments suivants :

- les commissions perçues auprès des entreprises clientes nettes des remises et ristournes accordées. Les commissions comprennent la commission facturée sur la vente des titres papiers et des cartes ainsi que l'ensemble des frais annexes facturés aux clients sur la vente tels que les frais de livraison, la vente de la carte ou les frais de personnalisation des titres de services, etc. Les commissions sont comptabilisées en chiffre d'affaires lors de l'émission des titres de services et de leur envoi aux clients ;
- la participation des affiliés correspondant à la quote-part des titres de services non remboursée au porteur du titre ainsi que les frais annexes qui pourraient lui être facturés tels qu'un droit d'entrée, des frais de souscription mensuels, la vente ou la location du terminal de paiement (TPE)... Les participations sont considérées comme un revenu acquis dès lors que les titres de services sont émis et dans la mesure où l'opération de traitement ne peut être dissociée de l'opération d'émission. Elles sont par conséquent comptabilisées à l'émission du titre de services, une provision pour coût de traitement à venir étant alors comptabilisée ;
- les gains réalisés sur les titres de services non présentés avant la date d'expiration. Afin de tenir compte des pratiques commerciales existantes dans chacun des pays (remboursement des titres de services périmés et autres gestes commerciaux), ces gains sont reconnus progressivement en résultat ;
- les revenus issus des insertions publicitaires dans les carnets de tickets ou les cartes. Ces revenus sont comptabilisés à la date de facturation au client achetant l'insertion publicitaire.



(en millions d'euros)

	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires avec volume d'émission 2016	142	304	434	38	-	918
Chiffre d'affaires avec volume d'émission 2015	132	283	395	38	-	848
Variation	+10	+21	+39	(0)	-	+70
% de variation en publié	+7,0%	+7,3%	+10,0%	(0,5)%	-	+8,2%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES *	+6	+25	+38	+2	-	+71
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+4,1%	+8,9%	+9,7%	+4,8%	-	+8,3%

* Cf. Note 13 - Glossaire pour la définition de la notion de données comparables



Chiffre d'affaires sans volume d'émission

Le chiffre d'affaires opérationnel sans volume d'émission correspond au chiffre d'affaires généré par des activités à valeur ajoutée telles que les programmes de motivation, des services à la personne, des prestations liées à de l'événementiel. Ce chiffre d'affaires correspond au montant de la prestation facturée à l'entreprise cliente et est comptabilisé à la date de livraison des solutions.



(en millions d'euros)

	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires sans VE 2016	53	44	22	36	-	155
Chiffre d'affaires sans VE 2015	50	45	23	34	-	152
Variation	+3	(1)	(1)	+2	-	+3
% de variation en publié	+7,7%	(3,0)%	(8,3)%	+9,3%	-	+2,4%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES *	+3	+2	+3	+4	-	+12
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+7,7%	+3,5%	+12,3%	+12,5%	-	+8,2%

* Cf. Note 13 - Glossaire pour la définition de la notion de données comparables



Chiffre d'affaires financier

Le chiffre d'affaires financier correspond aux revenus générés par le placement des fonds structurellement mis à la disposition d'Edenred entre :

- la date d'émission et la date de remboursement pour les titres de service prépayés, et
- la date de chargement et la date d'utilisation des crédits pour les cartes prépayées.

Le chiffre d'affaires financier représente des produits d'exploitation de ce métier et, cumulé avec le chiffre d'affaires opérationnel, forme le chiffre d'affaires total du Groupe.



(en millions d'euros)

	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires financier 2016	10	17	34	5	-	66
Chiffre d'affaires financier 2015	13	19	33	4	-	69
Variation	(3)	(2)	+1	+1		(3)
% de variation en publié	(20,1)%	(10,3)%	+4,2%	+5,7%	-	(4,2)%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES *	(2)	(1)	+3	+0		-
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	(20,1)%	(7,7)%	+11,0%	+13,3%	-	+0,2%

* Cf. Note 13 - Glossaire pour la définition de la notion de données comparables

4.4 . CHARGES D'EXPLOITATION



(en millions d'euros)

	Décembre 2016	Décembre 2015
Coûts de personnel	(341)	(331)
Coûts des ventes	(139)	(135)
Taxes d'exploitation	(38)	(30)
Loyers	(21)	(20)
Autres charges d'exploitation	(173)	(165)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (1)	(712)	(681)

(1) Au 31 décembre 2016 les charges d'exploitation sont impactées à hauteur de 34 millions d'euros par l'effet change et (31) millions d'euros d'effet de périmètre, en comparaison avec l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les autres charges d'exploitation sont principalement constituées de dépenses d'honoraires, de dépenses de marketing et publicité, des dotations / reprises de provision pour actif circulant, de frais de déplacement et dépenses informatiques.

4.5 . RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT



La variation entre 2016 et 2015 de l'activité du Groupe se détaille comme suit :

Δ Décembre 2016 / Décembre 2015

(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT	370	341	+47	+13,8%	+15	+4,2%	(33)	(9,6)%	+29	+8,4%



La présentation du résultat d'exploitation courant par secteur opérationnel est détaillée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Europe					TOTAL
	France	France hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	
Résultat d'exploitation courant 2016	44	127	200	13	(14)	370
Résultat d'exploitation courant 2015	42	108	202	12	(23)	341
Variation	+2	+19	(2)	+1	+9	+29
% de variation en publié	+5,9%	+18,0%	(0,8)%	(0,1)%	(37,9)%	+8,4%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES *	+2	+22	+20	+0	+3	+47
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+3,7%	+20,6%	+9,8%	+2,9%	(13,9)%	+13,8%

* Cf. Note 13 - Glossaire pour la définition de la notion de données comparables

4.6 . VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Compte tenu de la nature des activités Edenred, les éléments du besoin en fonds de roulement principalement suivis sont les fonds à rembourser et les fonds réservés. Ces deux agrégats sont des indicateurs clefs dans la gestion de l'activité.

Variation du besoin en fonds de roulement et des fonds à rembourser



Les fonds à rembourser sont comptabilisés en passif courant. Ils correspondent à la valeur faciale des titres de services en circulation et aux fonds chargés sur les cartes non remboursés.



(en millions d'euros)	Décembre 2016	Variation	
		Décembre 2015	Décembre 2016/Décembre 2015
Stocks (nets)	24	19	5
Clients (nets)	1 415	973	442
Autres tiers actifs (nets)	302	272	30
BFR Actif	1 741	1 264	477
Fournisseurs	142	82	60
Autres tiers passifs	229	172	57
Fonds à rembourser	4 182	3 564	618
BFR Passif	4 553	3 818	735
BFR NET NEGATIF	2 812	2 554	258
Dettes d'IS	13	13	-
BFR NET NEGATIF (yc dettes d'IS)	2 825	2 567	258

(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Variation du besoin en fonds de roulement (1)	215	129
Éléments de BFR inclus dans les investissements de développement	57	12
Éléments de BFR inclus dans les cessions	0	(17)
Dépréciations	16	4
Différence de conversion	(24)	(104)
Reclassements vers les autres postes du bilan	(6)	-
Variation nette de BFR	258	24
BFR NET DE FIN DE PERIODE	2 812	2 554

(1) Cf. tableau de financement 1.4

Variation des fonds réservés



Les fonds réservés sont représentatifs de la valeur faciale des titres de services en circulation soumis à des réglementations particulières dans certains pays (notamment en France pour les produits Ticket Restaurant® et Ticket CESU, au Royaume-Uni et en Roumanie). En particulier, ces fonds font l'objet de restrictions quant à leur utilisation et ne sont pas fongibles avec la trésorerie du Groupe. Ils restent la propriété d'Edenred et sont investis dans des instruments financiers donnant lieu à rémunération.

Le dossier d'agrément de Ticket Serviços auprès de la Banque Centrale brésilienne (« BACEN ») est en cours de validation. Dès homologation attendue en 2017, la réglementation BACEN pourrait rendre obligatoire le reclassement, en fonds réservés, d'une partie du float utilisateur de l'activité Benefits. Cette ségrégation des fonds pourrait être de 60% en 2017, 80% en 2018 et 100% en 2019. Ce dossier d'agrément n'a aucun impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2016.

Les fonds réservés correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (638 millions d'euros), au Royaume-Uni (176 millions d'euros), en Roumanie (54 millions d'euros), aux Etats-Unis (29 millions d'euros), en Italie (13 millions d'euros), en Uruguay (12 millions d'euros) et en Inde (10 millions d'euros).



(en millions d'euros)	Variation		
	Décembre 2016	Décembre 2015	Décembre 2016/Décembre 2015
Fonds réservés	942	858	84

(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Fonds réservés de début de période	(858)	(797)
Variation de la période en données comparables (1)	(104)	(41)
Autres variations	(3)	(12)
Différence de conversion	23	(8)
Variation nette des Fonds réservés	(84)	(61)
FONDS RESERVES DE FIN DE PERIODE	(942)	(858)

(1) Cf. tableau de financement 1.4

4.7 . COMPTES DE TIERS ACTIFS ET PASSIFS

Comptes clients



Détail des comptes clients entre valeur brute et dépréciations

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur à la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué éventuellement du montant des pertes de valeur enregistrées dans le compte de résultat. Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues est considérée non recouvrable.



(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Valeurs brutes	1 478	1 004
Dépréciations	(63)	(31)
VALEURS NETTES DES COMPTES CLIENTS	1 415	973

Détail des stocks et autres tiers actifs



Principe de comptabilisation des stocks

Les stocks, conformément à la norme IAS 2 « Stocks », sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré.



Pour Edenred, les stocks se composent principalement de cartes et de papier pour impression des titres.



(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Stocks	24	19
TVA à récupérer	32	89
Créances vis à vis du personnel et des organismes sociaux	5	3
Créances d'impôts et taxes	12	10
Autres débiteurs	247	161
Charges constatées d'avance	15	11
VALEURS BRUTES DES STOCKS ET AUTRES TIERS ACTIFS	335	293
Dépréciations	(9)	(2)
VALEURS NETTES DES STOCKS ET AUTRES TIERS ACTIFS	326	291

Détail des autres tiers passifs



(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
TVA à payer	34	29
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	70	56
Dettes d'impôts et taxes (hors IS)	15	8
Produits constatés d'avance	23	14
Autres créanciers	87	65
Total autres tiers passifs	229	172
Dettes d'IS	13	13
VALEURS DES AUTRES TIERS PASSIFS	242	185

NOTE 5 : ACTIFS NON COURANTS

5.1 . DETAIL DES AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS



Les amortissements, provisions et dépréciations reflètent les coûts de détention opérationnels des actifs en propriété.

(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Provisions et dépréciations	(0)	0
Amortissements	(57)	(47)
TOTAL	(57)	(47)

La variation du poste Amortissements entre 2015 et 2016 est essentiellement expliquée par l'entrée des entités liées à l'acquisition d'Embratec dans le périmètre de consolidation (cf Note 2.1 – Acquisitions et développements de l'exercice 2016)

5.2 . GOODWILL



A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs éventuels) acquis et à l'allocation du prix d'acquisition. L'évaluation se fait dans la devise de l'entité acquise.

Goodwill positif

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Goodwill ». Les goodwill sont généralement représentatifs de la présence de synergies et d'autres avantages attendus résultant du rachat des entités acquises et qui n'ont pas été reconnus comme des actifs séparés en IFRS.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises », applicables aux regroupements d'entreprises réalisés à partir du 1^{er} janvier 2010, le Groupe est amené à choisir, pour chaque prise de contrôle partielle, de comptabiliser le goodwill soit sur une base de 100% soit sur la base du pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle). Dans le cadre d'une comptabilisation du goodwill sur une base de 100%, un goodwill attribuable aux minoritaires est alors comptabilisé.

Le goodwill provenant de l'investissement dans une entreprise dans laquelle le Groupe exerce une influence notable, est inclus dans la valeur comptable de celle-ci.

Le goodwill provenant de l'acquisition de filiales est présenté séparément au bilan.

Les goodwill positifs ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat est irréversible.

Goodwill négatif

Le goodwill négatif représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition sur le coût d'acquisition.

Le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.



(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Valeurs brutes	1 063	734
Amortissements cumulés et dépréciations	(159)	(159)
TOTAL EN VALEUR NETTE	904	575

(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Brésil (y compris Repom et Embratec)	472	131
France - Kadéos	92	91
France - Prow ebCE	49	49
Royaume-Uni (y compris Prepay Technologies)	45	53
Mexique	44	49
Italie	46	46
Roumanie	32	32
Japon	20	19
Finlande	19	19
Suède	18	19
Etats-Unis	15	15
République Tchèque	12	12
Dubaï	9	9
Portugal	6	6
Colombie	5	5
Autres (inférieurs à 5 millions d'euros)	20	20
TOTAL EN VALEUR NETTE	904	575

La variation des goodwills nets sur la période considérée s'analyse comme suit :



(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
VALEUR NETTE EN DEBUT DE PERIODE	575	570
Augmentation de la valeur brute et impact des entrées de périmètre *	265	49
. Brésil (Acquisition Embratec)	261	-
. Brésil (Acquisition Ecardes)	3	-
. France (Intégration LCCC)	1	-
. France (Acquisition Prow ebCE)	-	49
. Autres acquisitions	-	-
Cessions de l'exercice	-	-
Dépréciations	-	(2)
Différence de conversion	64	(42)
Valorisations / actualisations PUT et autres	-	(0)
VALEUR NETTE EN FIN DE PERIODE	904	575

* Cf. Note 2 pour plus d'informations

5.3 . IMMOBILISATIONS INCORPORELLES



Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Conformément à IAS 38, les dépenses encourues au titre des projets internes sont distinguées selon qu'elles sont encourues lors de la phase de recherche ou lors de la phase de développement. Cette distinction est essentielle car elle conditionne leur traitement comptable.

Pour un projet interne, la recherche constitue la phase d'investigation préalable à l'application commerciale qui constitue la phase de développement.

Les dépenses encourues lors de la phase de recherche d'un projet interne ne sont pas immobilisées et sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont analysées afin de déterminer leur caractère capitalisable. Si les six critères définis par IAS 38.57 sont remplis simultanément, alors les dépenses sont capitalisées et amorties, selon la durée de la classe d'immobilisation auxquelles elles sont rattachées. A défaut, ces dépenses constituent des charges enregistrées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent.

Pour rappel les six critères d'IAS 38.57 à réunir afin qu'une capitalisation de charges soit possible sont les suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et
- sa capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.



Le Groupe a considéré ses marques principales comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Ces immobilisations ne sont donc pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie (logiciels acquis ou générés en interne, licences et listes clients) sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue :



- licences : durée de la licence ;
- listes clients : entre 3 et 15 ans ;
- logiciels : entre 2 et 7 ans.

La valeur des immobilisations incorporelles identifiables comptabilisées à l'occasion d'une première intégration repose notamment sur des travaux d'experts indépendants, fondés sur des critères propres à chaque secteur d'activité, permettant leur suivi ultérieur. Les marques identifiables sont valorisées selon une approche multicritère tenant compte à la fois de leur notoriété et de la rentabilité qu'elles génèrent. Les listes clients sont quant à elles évaluées par reconstitution du coût de conquête de nouveaux clients.



Le Groupe ayant jugé qu'il n'existait pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle il s'attend à pouvoir utiliser ses marques, celles-ci ont été considérées, dans la plupart des cas, comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.



(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
VALEURS BRUTES		
Marque Kadéos	19	19
Autres marques	25	26
Listes clients	232	119
Licences, logiciels	258	186
Autres immobilisations incorporelles	73	66
TOTAL VALEURS BRUTES	607	416
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR		
Marques	(10)	(10)
Listes clients	(78)	(66)
Licences, logiciels	(163)	(112)
Autres immobilisations incorporelles	(43)	(46)
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR CUMULES	(294)	(234)
VALEURS NETTES	313	182

Les autres immobilisations incorporelles concernent notamment des immobilisations en cours dans le cadre de projet de développement de plateformes IT.



Tableau de variation des immobilisations incorporelles :

(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
VALEURS NETTES EN DEBUT DE PERIODE	182	160
Entrées de périmètre	118	26
Immobilisations générées en interne	29	27
Acquisitions	15	13
Dotations aux amortissements	(42)	(32)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	(12)	(1)
Cessions	-	(0)
Différence de conversion	23	(11)
Reclassements	-	-
VALEURS NETTES EN FIN DE PERIODE	313	182

Les entrées de périmètre concernent l'acquisition d'Embratec sur 2016, dont 96 millions d'euros de liste clients et 20 millions d'euros de logiciels et licences (Cf Note 2.1).

Les pertes de valeur comptabilisées en charge sur l'exercice 2016 correspondent notamment à la dépréciation de logiciels développés en interne.



La valeur nette comptable des principales immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Marque Kadéos	19	19
Marque Rikskuponger	3	3
Marque Prepay	2	2

Aucune immobilisation générée en interne n'a de durée de vie indéfinie.

5.4 . IMMOBILISATIONS CORPORELLES



Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur. Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs commence dès leur mise en service.

Conformément à la norme IAS 40 « Immeubles de placement », les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi. Les immeubles de placement sont enregistrés pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :



- agencements : entre 5 et 15 ans ;
- matériels et mobiliers : entre 4 et 7 ans.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité. Les constructions sont amorties sur 40 années. Les autres composants sont amortis sur les mêmes durées que les autres immobilisations corporelles du Groupe.



(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Terrains	0	0
Constructions	4	4
Agencements	27	26
Matériels et mobiliers	116	105
Immobilisations en cours	1	0
VALEUR BRUTE	148	135

(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Constructions	(1)	(1)
Agencements	(17)	(15)
Matériels et mobiliers	(92)	(82)
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	(110)	(98)
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	(110)	(98)

(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Terrains	0	0
Constructions	3	3
Agencements	10	11
Matériels et mobiliers	24	23
Immobilisations en cours	1	0
VALEUR NETTE	38	37



La variation des immobilisations nettes sur la période considérée s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
VALEURS NETTES EN DEBUT DE PERIODE	37	44
Entrées de périmètre	7	0
Investissements	14	17
Cessions	(1)	(1)
Dotations aux amortissements	(14)	(14)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	(1)	(2)
Différence de conversion	(4)	(7)
Autres reclassements	(0)	(0)
VALEURS NETTES EN FIN DE PERIODE	38	37

5.5 . TESTS DE DEPRECIATION



Valeur recouvrable des immobilisations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill, les immobilisations incorporelles, corporelles et les immeubles de placement font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au minimum une fois par an pour les immobilisations à durée de vie indéfinie (catégorie limitée aux goodwill et aux marques).

Reprises des dépréciations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'Actifs », les dépréciations des goodwill sont irréversibles. Les dépréciations se rattachant aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie telles que les marques sont, quant à elles, réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Unités Génératrices de Trésorerie

Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Tous les actifs incorporels, y compris les goodwill et les actifs corporels, sont alloués à des UGT.

Les indices de perte de valeur sont les suivants pour les UGT actifs :



- baisse de 15% du Chiffre d'affaires opérationnel à périmètre et change constants ; ou
- baisse de 20% du Résultat d'exploitation courant avant amortissements, provisions et dépréciations à périmètre et change constants ; ou
- tout événement ou modification d'environnement de marché indiquant un risque de perte de valeur.

Les UGT sont identifiées par pays. Pour les pays les plus significatifs, elles sont définies par famille de solutions (Avantages aux salariés, Frais professionnels et Motivation & Récompenses) dès lors qu'il s'agit d'une activité bien distincte comportant des équipes commerciales et des portefeuilles clients distincts.

Méthodes de détermination de la valeur recouvrable

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'UGT avec sa valeur recouvrable.

La valeur nette comptable correspond à la valeur nette comptable des capitaux engagés.

Chez Edenred, elle se décompose ainsi :



- Goodwill
- Immobilisations corporelles et incorporelles
- BFR hors float et dont dette d'IS

Le float correspond au besoin en fonds de roulement d'exploitation, soit les titres de services à rembourser diminués des créances clients.

La méthode consiste dans un premier temps à calculer la juste valeur (cf. ci-dessous) et la comparer à la valeur nette comptable. Le Groupe considère qu'un écart supérieur à 20% entre la juste valeur et la valeur nette comptable est synonyme d'une perte de valeur potentielle. Lorsqu'une perte de valeur est identifiée selon cette méthode ou en cas de modification des circonstances économiques du pays ou propres à l'activité locale, un test fondé sur les flux futurs de trésorerie est effectué afin de déterminer la perte de valeur potentielle par comparaison avec la valeur nette comptable.



La méthodologie appliquée est la suivante :

Etape 1 : Juste valeur diminuée du coût des ventes	Etape 2* : Valeur d'utilité
<p>Multiple de l'excédent brut d'exploitation :</p> <p>Ce procédé est une méthode de reconstitution de la juste valeur diminuée des coûts de vente et permet d'approcher au mieux la valeur de réalisation d'une UGT en cas de mise en vente.</p> <p>Cette méthode consiste à calculer l'EBITDA moyen des deux dernières années réalisé par l'UGT puis à lui appliquer un multiple en fonction de la situation géographique du pays ainsi que du risque spécifique au pays.</p> <p>Les multiples retenus correspondent à des moyennes de transactions ayant eu lieu sur le marché et dans une fourchette comparable aux multiples de valorisation du groupe Edenred.</p> <p>En cas d'identification d'une perte de valeur potentielle, un test sur les flux futurs de trésorerie est alors réalisé (Etape 2).</p>	<p>Valeur fondée sur un test de flux futurs de trésorerie actualisés :</p> <p>Les projections sont réalisées sur une durée maximale de 5 ans. Le taux retenu pour l'actualisation des flux futurs est le WACC (Weighted Average Cost of Capital) du Groupe, décliné par zones géographiques. Le taux de croissance à l'infini est, quant à lui, adapté en fonction de l'évolution économique de chacun des pays.</p>

* Effectuée dans deux cas :

- 1) si la première méthode a montré des signes de perte de valeur ;
- 2) si la filiale ou le pays présente des circonstances économiques particulières.

A l'issue de ce test, si cette évaluation met en évidence une dépréciation à comptabiliser, la dépréciation comptabilisée est égale à la différence entre la valeur nette comptable des capitaux engagés et la valeur d'utilité de l'UGT testée. La dépréciation est constatée dans le poste « Charges et produits non récurrents » et est irréversible.

Les UGT suivantes ont fait l'objet de test selon la valeur d'utilité au cours de l'exercice 2016 :



Brésil (Repom), Royaume-Uni (Prepay Technologies), la Finlande, la Suède, le Japon, la Colombie, le Portugal, la Malaisie, la Russie, Dubaï et l'Inde.

Les UGT suivantes ont fait l'objet de test selon la valeur d'utilité au cours de l'exercice 2015 :

Brésil (Repom), Royaume-Uni (Prepay Technologies), la Finlande, la Suède, le Japon, la Colombie et le Portugal.

Les risques potentiels induits par le Brexit et la crise politico-économique brésilienne ont été pris en compte dans le cadre de la réalisation des tests de juste valeur et de valeur d'utilité effectués au 31 décembre 2016.

La dévaluation du Bolivar Forte et l'impact de l'élection du nouveau président américain, Donald Trump, sur la monnaie mexicaine ont été considérés lors de la réalisation des tests de juste valeur sur leurs UGT respectifs au 31 décembre 2016. Malgré ces circonstances économiques particulières, les résultats de la première étape de tests ont montré qu'aucun test sur la valeur d'utilité n'a été nécessaire.

Pertes de valeurs comptabilisées

Les pertes de valeur cumulées portant sur les actifs corporels et incorporels s'élèvent à (202) millions d'euros au 31 décembre 2016, contre (173) millions d'euros au 31 décembre 2015. Une perte de valeur de (15) millions d'euros a été comptabilisée sur l'exercice 2016 (cf. Note 10.1), une perte de (2) millions d'euros a été comptabilisée sur l'exercice précédent.

Les actifs corporels et incorporels des UGT concernées par les pertes de valeur cumulées se détaillent comme suit :

	Décembre 2016											
	France - Kadéos				Autres pays				Total			
	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette
<i>(en millions d'euros)</i>												
Goodwill	196	-	(105)	91	867	-	(54)	813	1 063	-	(159)	904
Marques	19	-	-	19	25	(5)	(5)	15	44	(5)	(5)	34
Listes clients	21	(8)	(13)	-	211	(49)	(8)	154	232	(57)	(21)	154
Autres immobilisations incorporelles	47	(26)	(8)	13	285	(163)	(9)	112	331	(189)	(17)	125
Immobilisations corporelles	20	(17)	-	3	128	(93)	-	35	148	(110)	-	38
TOTAL	303	(51)	(126)	126	1 516	(310)	(76)	1 129	1 818	(361)	(202)	1 255

	Décembre 2015											
	France - Kadéos				Autres pays				Total			
	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette
<i>(en millions d'euros)</i>												
Goodwill	196	-	(105)	91	538	-	(54)	484	734	-	(159)	575
Marques	19	-	-	19	26	(5)	(5)	16	45	(5)	(5)	35
Listes clients	21	(8)	(13)	-	98	(37)	(8)	53	119	(58)	(8)	53
Autres immobilisations incorporelles	46	(27)	(8)	11	206	(123)	-	83	252	(157)	(1)	94
Immobilisations corporelles	21	(17)	-	4	114	(81)	-	33	135	(98)	-	37
TOTAL	303	(59)	(119)	125	982	(259)	(54)	669	1 285	(318)	(173)	794

Hypothèses clés



En 2016, le taux d'actualisation fondé sur le WACC (Weighted Average Cost of Capital) s'élève en moyenne à 9,3% pour le Groupe (9,4% en 2015). Eu égard à l'aspect multi-local de nos activités, Edenred a calculé un taux moyen du groupe et estimé un taux par UGT afin d'effectuer les tests basés sur la valeur d'utilité.



	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
	2016	2015	2016 *	2015
Europe hors France	7,1% - 10,1%	7,8% - 9,5%	1,8% - 4,0%	1,7% - 2,0%
Amérique latine	13% - 18,1%	13,2% - 18,6%	3,0% - 4,5%	3,0% - 4,6%
Reste du Monde	10,5% - 14,9%	10,4%	1,2% - 4,9%	1,2%

(*) Source : prévision d'inflation du FMI pour 2021

Analyses de sensibilité

Sensibilité aux taux



(en millions d'euros)	Décembre 2016							
	Sensibilité au WACC				Sensibilité au taux de croissance à l'infini			
	+100 bp	+50 bp	-50 bp	-100 bp	-100 bp	-50 bp	+50 bp	+100 bp
Europe hors France	-	-	-	-	-	-	-	-
Amérique latine	-	-	-	-	-	-	-	-
Reste du Monde	(1)	(0)	-	-	(0)	-	-	-

(en millions d'euros)	Décembre 2015							
	Sensibilité au WACC				Sensibilité au taux de croissance à l'infini			
	+100 bp	+50 bp	-50 bp	-100 bp	-100 bp	-50 bp	+50 bp	+100 bp
Europe hors France	(1)	(0)	-	-	(1)	-	-	-
Amérique latine	(1)	(0)	0	1	(1)	(0)	0	1
Reste du Monde	-	-	-	-	-	-	-	-

Au 31 décembre 2016, les variations du WACC (Weighted Average Cost of Capital) et de taux de croissance à l'infini auraient eu un impact sur la zone Reste du Monde.

Concernant les taux d'actualisation, les impacts sur le montant de la perte à comptabiliser seraient les suivants :

- Une hausse de 50 points de base aurait augmenté la perte à comptabiliser, de moins d'1 million d'euros pour cette zone.
- Une hausse de 100 points de base aurait augmenté d'environ 1 million d'euros le montant de perte de valeur à comptabiliser pour cette zone.

Concernant les taux de croissance à l'infini, les impacts sur le montant de la perte à comptabiliser seraient les suivants:

- Une hausse de 100 points de base aurait eu un impact de moins d'1 million d'euros pour cette zone.

Sensibilité aux hypothèses de croissance



(en millions d'euros)	Décembre 2016			
	Sensibilité à la croissance de l'activité		Sensibilité au taux de marge	
	-10%	+10%	-100 bp	+100 bp
Europe hors France	-	-	-	-
Amérique latine	-	-	-	-
Reste du Monde	-	-	(0)	-

La croissance de l'activité est mesurée par la croissance en données comparables du volume d'émission. Le taux de marge correspond au rapport entre résultat d'exploitation courant hors amortissements, provisions et dépréciations et chiffre d'affaires opérationnel.

Au 31 décembre 2016, une diminution de 100 points de base du taux marge aurait augmenté d'un montant inférieur à 1 million d'euros la perte de valeur à comptabiliser.

NOTE 6 : ELEMENTS FINANCIERS

6.1 . RESULTAT FINANCIER



Le résultat financier comprend :

- les charges ou produits d'intérêts sur les emprunts, les autres passifs financiers et les prêts et créances ;
- le résultat de change sur opérations financières ;
- les dotations / reprises de provisions financières.



(en millions d'euros)

	Décembre 2016	Décembre 2015
Coût de l'endettement brut	(53)	(42)
Effet des instruments de couverture	13	10
Produits générés par la trésorerie et autres placements de trésorerie	(0)	0
Coût de l'endettement net	(40)	(32)
Gains (Pertes) sur écarts de change	(2)	-
Autres produits et charges financiers	(16)	(15)
RESULTAT FINANCIER	(58)	(47)

Les effets des instruments de couverture correspondent aux charges et produits d'intérêts sur les swaps de taux d'intérêts comme présentés en note 6.6 – Instruments financiers et gestion des risques de marché.

Le poste des autres produits et charges financiers est principalement constitué de frais bancaires, d'agios et d'intérêts divers, de charges à répartir et de primes d'émission d'emprunt, et de dépréciations à caractère financier.

6.2 . ACTIFS FINANCIERS COURANTS



L'évaluation et la comptabilisation des actifs et des passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par ses amendements.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque et seulement lorsque ce dernier devient une partie selon les dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont classés selon les catégories définies par la norme IAS 39 :

Prêts et créances : comprend principalement les dépôts à terme et les prêts à des sociétés non consolidées. Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à leur juste valeur. A chaque clôture, ces actifs sont enregistrés au coût amorti. Ils font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêté s'il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement.

Actifs détenus jusqu'à échéance : comprend principalement les obligations et les titres de créances négociables dont la particularité est d'être détenus jusqu'à l'échéance. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs sont détenus jusqu'à échéance correspondant à leur juste valeur. A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêté s'il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement.

Pour ces deux catégories, la comptabilisation au coût amorti est équivalente à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais ou de coûts significatifs.



(en millions d'euros)

	Décembre 2016			Décembre 2015		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Autres actifs financiers courants	4	-	4	4	(1)	3
Créances sur cessions d'actifs	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés	45	-	45	37	-	37
ACTIFS FINANCIERS COURANTS	49	-	49	41	(1)	40

Le poste des « Autres actifs financiers courants » est principalement constitué de prêts courants avec des contreparties externes classés dans la catégorie IAS 39 « Prêts et créances ».

Les instruments dérivés sont comptabilisés selon les principes de la norme IAS 39 « Instruments financiers ». Leur traitement comptable est détaillé dans la note 6.6 – Instruments financiers et gestion des risques de marché.

6.3 . TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE



Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités bancaires ainsi que les placements à court terme dans des instruments monétaires. Pour être classés dans le poste « Équivalents de trésorerie », les placements doivent respecter les critères de la norme IAS 7. Ces placements correspondent essentiellement à des dépôts à terme bancaires et à des comptes bancaires rémunérés sans risque en capital. Ils ont une échéance inférieure ou égale à trois mois lors de leur souscription et sont convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Autres placements de trésorerie

Le poste « Autres placements de trésorerie » comprend les placements dont l'échéance est supérieure à trois mois et inférieure à un an. Bien que très liquides et peu sensibles aux risques de taux et de change, ces placements ne sont plus inclus dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie, conformément à la norme IAS 7. Ce poste contient également les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie faisant l'objet de restrictions liées à des réglementations propres à certains pays (contrôle des changes, etc.).

Comptabilisation

Les éléments entrant dans les catégories « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Autres placements de trésorerie » sont des actifs financiers comptabilisés selon les principes de la norme IAS 39 relative aux instruments financiers et de ses amendements.

Les dépôts à terme et les prêts à des sociétés non consolidées sont comptabilisés dans la catégorie « Prêts et créances ». Lors de leur comptabilisation initiale, ils sont comptabilisés à leur juste valeur. A chaque clôture, ces actifs sont enregistrés au coût amorti. Ils font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêt s'il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement.

Les obligations et les titres de créances négociables dont la particularité est d'être détenus jusqu'à l'échéance sont classés dans la catégorie « **Détenus jusqu'à l'échéance** ». Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs sont enregistrés à leur juste valeur. A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêt s'il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement.

Les parts de SICAV et de fonds commun de placement sont comptabilisées dans la catégorie « **Juste valeur par résultat** ». Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en compte de résultat.



Les postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Autres placements de trésorerie » sont tous deux retenus dans le calcul de l'endettement net.



(en millions d'euros)

	Décembre 2016			Décembre 2015		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Disponibilités	162	-	162	174	-	174
Dépôts à terme et assimilés à moins de 3 mois	460	-	460	272	-	272
SICAV et FCP à moins de 3 mois	27	-	27	21	-	21
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	649	-	649	467	-	467
Dépôts à terme et assimilés à plus de 3 mois	734	(3)	731	476	(3)	473
Obligations et titres de créances négociables	3	-	3	2	-	2
SICAV et FCP à plus de 3 mois	1	-	1	3	-	3
AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE	738	(3)	735	481	(3)	478
TOTAL TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE	1 387	(3)	1 384	948	(3)	945

Les autres placements de trésorerie sont composés à hauteur de 17 millions d'euros par des placements libellés en bolivar fuerte vénézuélien (au taux de change de clôture 672,92 bolivars fuerte pour 1 dollar US) dont 9 millions d'euros ont pour contrepartie au passif le fonds de roulement structurel des entités vénézuéliennes.

6.4 . DETTES FINANCIERES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS



Dettes financières

Les emprunts non bancaires (obligataires, placement privé format Schuldschein, ...) et les emprunts bancaires sous forme d'emprunt, de tirages de lignes de crédit et découverts bancaires portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission.

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti. Le coût amorti utilise la méthode du taux effectif d'intérêt incluant les différents frais d'émission ainsi que les éventuelles primes de remboursement et d'émission.



(en millions d'euros)

	Décembre 2016			Décembre 2015		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts obligataires et placements privés	1 207	525	1 732	1 476	-	1 476
Emprunts bancaires	148	2	150	-	2	2
DETTES FINANCIERES	1 355	527	1 882	1 476	2	1 478
CONCOURS BANCAIRES	-	52	52	-	61	61
Dépôts et cautionnements	8	5	13	9	3	12
Engagements d'achat	40	3	43	26	1	27
Instruments dérivés	-	19	19	-	30	30
Autres	2	10	12	3	11	14
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	50	37	87	38	45	83
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	1 405	616	2 021	1 514	108	1 622

Les dettes et autres passifs financiers ne sont assortis d'aucune clause particulière (dont notamment des covenants) susceptible d'en modifier significativement les termes.

Dettes financières

1) Emprunts obligataires et placements privés

a. Emprunts obligataires

Au 31 décembre 2016, le Groupe présente un encours brut d'emprunts obligataires de 1 485 millions d'euros qui se ventile ainsi :

Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
10/03/2015	500	1,375%	10 ans 10/03/2025
30/10/2013	250	2,625%	7 ans 30/10/2020
23/05/2012	225	3,750%	10 ans 23/05/2022
06/10/2010	510	3,625%	7 ans 06/10/2017
Encours brut emprunts obligataires	1 485		

Pour rappel, le montant de l'encours brut d'emprunts obligataires s'élevait également à 1 485 millions d'euros au 31 décembre 2015.

b. Placement privé

Le **29 juin 2016**, Edenred a conclu un emprunt de type *Schuldschein* (placement privé de droit allemand), à taux d'intérêt fixes et variables avec des tranches de maturité à 5 et 7 ans résultant en une maturité moyenne de 6,1 ans et un coût de financement moyen d'environ 1,2%. Cette transaction permet au Groupe d'abaisser le coût moyen de sa dette, tout en allongeant la maturité moyenne.

Au 31 décembre 2016, le placement privé de 250 millions d'euros en financement *Schuldschein* présente différentes tranches en maturité et type de taux à l'émission pour un total se répartissant comme suit :

Taux	Montant en M€	Maturité en années	Échéance
Fixe	1,05%	45	5 29/06/2021
Variable	Euribor 6 mois* + 105 bp	68	5 29/06/2021
Fixe	1,47%	32	7 29/06/2023
Variable	Euribor 6 mois* + 130 bp	105	7 29/06/2023
Total de l'emprunt <i>Schuldschein</i>	250		

* : Euribor 6 mois floor à 0%

2) Emprunts bancaires



Les emprunts bancaires sont constitués par une nouvelle dette en reais brésiliens (BRL) pour financer les besoins généraux d'activité qui a été mise en place pour un total de 500 millions de reais (146 millions équivalent euros au taux de change de clôture du 31 décembre 2016), dont 250 millions à échéance juin 2018 et 250 millions à échéance mai 2019.

3) Lignes de crédit

Comme présenté dans la note 3.3, Edenred a signé le **21 juillet 2016** un amendement et une extension de son crédit revolving de 700 millions d'euros auprès d'un pool de 14 banques.

Au 31 décembre 2016, Edenred dispose donc de 700 millions d'euros de ligne de crédit confirmée non utilisée avec une échéance prolongée jusqu'à fin juillet 2021. Cette ligne est destinée à financer les besoins généraux liés à l'activité du Groupe.

Analyse par échéance – Valeurs comptables



a. Au 31 décembre 2016

(en millions d'euros)	2017	2018	2019	2020	2021	2022 et au-delà	2016
Dettes et autres passifs financiers	616	83	97	266	113	846	2 021
Total	616	83	97	266	113	846	2 021



b. Au 31 décembre 2015

(en millions d'euros)	2016	2017	2018	2019	2020	2021 et au-delà	2015
Dettes et autres passifs financiers	108	535	15	5	261	698	1 622
Total	108	535	15	5	261	698	1 622

6.5 . ANALYSE DE L'ENDETTEMENT NET ET DE LA TRESORERIE NETTE



(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Dettes financières non courantes	1 355	1 476
Autres passifs financiers non courants	50	38
Dettes financières courantes	527	2
Autres passifs financiers courants	37	45
Concours bancaires	52	61
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	2 021	1 622
Actifs financiers courants	(49)	(40)
Autres placements de trésorerie	(735)	(478)
Trésorerie & équivalents de trésorerie	(649)	(467)
TRESORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	(1 433)	(985)
DETTE NETTE	588	637



(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Dette nette début de période	637	268
Augmentation (diminution) des dettes financières non courantes	(121)	169
Augmentation (diminution) des autres passifs financiers non courants	12	(8)
Diminution (augmentation) des autres placements de trésorerie	(257)	187
Diminution (augmentation) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, net des concours bancaires	(191)	(9)
Augmentation (diminution) des autres postes financiers	508	30
Augmentation (diminution) de la dette nette sur la période	(49)	369
DETTE NETTE FIN DE PERIODE	588	637

La variation des « autres postes financiers » sur 2016 est expliquée par le reclassement en « dettes financières courantes » de l'emprunt obligataire émis en 2010 avec échéance octobre 2017.

La dette nette hors trésorerie nette augmente de 251 millions d'euros entre 2015 et 2016, comme présenté en 1.4 - Tableau de financement consolidé. Cette variation est expliquée par de nouveaux emprunts non-courants à hauteur de 384 millions d'euros et par la hausse des dettes courantes de 3 millions d'euros, variations partiellement compensées par une hausse des autres placements de trésorerie et actifs financiers courants de 136 millions d'euros.

6.6 . INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHE



Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités. Les risques couverts sont le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, puis réévalués à leur juste valeur à chaque clôture. L'intention d'utilisation de l'instrument dérivé détermine sa classification IFRS et a fortiori la comptabilisation des variations de juste valeur.

La plupart des dérivés de taux et de change utilisés par Edenred sont qualifiés d'instruments de couverture. La comptabilité de couverture est applicable si et seulement si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies, à savoir :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- « l'efficacité » de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

Instruments financiers qualifiés de couverture

Lorsque les instruments financiers dérivés sont qualifiés d'instruments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont qualifiés :

- de couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme non comptabilisé ; ou
- de couverture de flux de trésorerie.

Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie
Une couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition au risque de variation de juste valeur d'un passif financier ou d'un engagement ferme non comptabilisé.	Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou à une transaction prévue hautement probable.
La variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en résultat de la période, symétriquement à la variation de l'élément couvert. Ces deux réévaluations se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la « part inefficace » de la couverture.	La variation de juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée en capitaux propres pour la « part efficace » de la couverture et en résultat de la période pour la « part inefficace ».
	Les montants accumulés dans les capitaux propres sont repris en résultat sur la période pendant laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

Dans le cadre de relations de couverture de flux de trésorerie, de la cession ou de l'échéance d'un instrument de couverture, ou dès lors qu'un instrument de couverture ne remplit plus les critères requis pour bénéficier de la comptabilité de couverture, le montant accumulé dans les capitaux propres à cette date demeure dans les capitaux propres jusqu'à la date à laquelle la transaction prévue est finalement comptabilisée en résultat.

Lorsqu'il s'avère qu'une transaction prévue ne se produira pas, le montant des gains et pertes accumulés dans les capitaux propres est immédiatement comptabilisé en résultat.


Autres instruments dérivés

Les instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont classés dans la catégorie « Juste valeur par résultat ». Leurs variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

Risque de taux : Analyse taux fixe / taux variable

1) Impact des couvertures Avant couverture

Les dettes financières avant opérations de couverture se décomposent comme suit :




(en millions d'euros)	Décembre 2016			Décembre 2015		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe (1)	1 708	3,48%	91%	1 476	2,73%	100%
Dettes à taux variable	174	1,24%	9%	2	9,08%	0%
DETTES FINANCIERES	1 882	3,27%	100%	1 478	2,74%	100%

(1) Les taux mentionnés pour la dette à taux fixe correspondent aux taux contractuels (soit 3,625%, 3,750%, 2,625% et 1,375%) appliqués au nombre de jours exact de l'année divisé par 360.

Après couverture

Après opérations de couverture de taux, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :



(en millions d'euros)	Décembre 2016			Décembre 2015		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe	309	4,56%	16%	442	1,95%	30%
Dettes à taux variable	1 573	2,12%	84%	1 037	1,96%	70%
DETTES FINANCIERES	1 882	2,52%	100%	1 478	1,96%	100%

2) Couverture du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux est couvert par des swaps de taux receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable qui permettent de variabiliser la dette à taux fixe :

- swaps en couverture de la dette obligataire en Euro : notionnel de 1 432 millions d'euros pour une dette sous-jacente de 1 485 millions d'euros et une juste valeur de 27,9 millions d'euros représentant un actif financier ;
- swaps en couverture de la dette bancaire en BRL : notionnel de 73 millions d'euros pour une dette sous-jacente de 250 millions de reais brésiliens et une juste valeur de 2,1 millions d'euros représentant un actif financier ;
- swaps en couverture de placements en BRL : notionnel de 367 millions d'euros pour des placements sous-jacents de 1 260 millions de reais brésiliens et une juste valeur de 6,0 millions d'euros représentant un actif financier.

Ces swaps sont documentés dans le cadre de relations de couverture de juste valeur selon la norme IAS 39, à l'exception des swaps payeurs de taux fixe. Les impacts en compte de résultat sont non significatifs dans la mesure où le ratio d'efficacité est proche de 100%.

(en millions d'euros)	Montant notionnel	Juste valeur	2017	2018	2019	2020	2021 et au-delà
BRL : sw aps receveur de taux fixe (1)	367	6	117	73	71	106	-
EUR : sw aps payeurs de taux fixe	50	(2)	-	-	-	-	50
EUR : sw aps payeurs de taux variable	1 382	30	500	-	-	125	757
BRL : sw aps payeurs de taux variable (2)	73	2	-	-	73	-	-
TOTAL	1 872	36	617	73	144	231	807

(1) 1 260 millions de reais brésiliens (BRL) équivalents à 367 millions d'euros

(2) 250 millions de reais brésiliens (BRL) équivalents à 73 millions d'euros.

3) Sensibilité au risque de taux

Edenred est soumis au risque de variation des taux d'intérêt sur son résultat compte tenu :



- des flux d'intérêts relatifs à l'endettement brut à taux variable, après effet des couvertures ;
- des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie pour la partie inefficace des relations de couverture.

L'analyse présentée est effectuée en retenant l'hypothèse que la dette financière brute et les notionnels d'instruments dérivés au 31 décembre 2016 restent identiques sur une année.

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêt (principalement Euribor 3 mois) à la clôture aurait pour effet une hausse ou une baisse des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Résultat		Capitaux propres	
	baisse des taux de 100 bp *	hausse des taux de 100 bp	baisse des taux de 100 bp *	hausse des taux de 100 bp
<i>(en millions d'euros)</i>				
Dette à taux variable après couverture	11	(12)	-	-
Instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	(0)	(0)	-	-
TOTAL	11	(12)	-	-

* Baisse des taux de 100 bp y compris dans les niveaux négatifs

Risque de change : Analyse par devise

1) Impact des couvertures Avant couverture

Les dettes financières hors opérations de couverture se décomposent comme suit :

	Décembre 2016			Décembre 2015		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
<i>(en millions d'euros)</i>						
EUR	1 732	2,51%	92%	1 476	2,73%	100%
Autres devises	150	12,08%	8%	2	9,21%	0%
DETTES FINANCIERES	1 882	3,27%	100%	1 478	2,74%	100%

Après couverture

Après opérations de couverture de change, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :

	Décembre 2016			Décembre 2015		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
<i>(en millions d'euros)</i>						
EUR	1 723	1,60%	92%	1 470	1,93%	99%
Autres devises	159	12,49%	8%	8	6,91%	1%
DETTES FINANCIERES	1 882	2,52%	100%	1 478	1,96%	100%

2) Couverture du risque de change



Pour chaque devise, la « Valeur nominale » représente le montant vendu ou acheté à terme dans cette devise. La juste valeur est égale à la différence entre le montant vendu ou acheté dans cette devise (valorisé au cours à terme de clôture) et le montant acheté ou vendu dans la devise de contrepartie (valorisé au cours à terme de clôture).

Toutes les opérations de change effectuées par le Groupe et listées ci-dessous sont des opérations de couverture. Elles sont principalement adossées à des prêts ou emprunts intra-groupe en devises et sont documentées au plan comptable dans des relations de couvertures de juste valeur.

Au 31 décembre 2016, la valeur de marché de l'ensemble des dérivés de change représente un passif de (10) million d'euros.

Elle se détaille comme suit :



(en millions d'euros)	Valeur nominale	Juste valeur	2017	2018	2019	2020	2021	2022 et au-delà
GBP	206	(9)	(9)	-	-	-	-	-
MXN	41	(1)	(1)	-	-	-	-	-
CZK	39	(0)	(0)	-	-	-	-	-
JPY	21	0	0	-	-	-	-	-
RON	10	(0)	(0)	-	-	-	-	-
HUF	4	0	0	-	-	-	-	-
SEK	4	(0)	(0)	-	-	-	-	-
CHF	3	0	0	-	-	-	-	-
USD	2	0	0	-	-	-	-	-
ACHATS A TERME ET SWAPS DE CHANGE	330	(10)	(10)	-	-	-	-	-
RUB	4	(0)	(0)	-	-	-	-	-
ZAR	3	(0)	(0)	-	-	-	-	-
HKD	2	(0)	(0)	-	-	-	-	-
USD	0	(0)	(0)	-	-	-	-	-
VENTES A TERME ET SWAPS DE CHANGE	9	(0)	(0)	-	-	-	-	-
TOTAL	339	(10)	(10)	-	-	-	-	-

3) Sensibilité au risque de change

Une variation de 10 % du taux de change des principales devises aurait les effets suivants sur le résultat d'exploitation courant du Groupe : Brésil (BRL) 15 millions d'euros, Mexique (MXN) 3 millions d'euros et Venezuela (VEF) 1 million d'euros.

Risque de liquidité

Les tableaux ci-dessous présentent l'échéancier des paiements liés aux dettes financières, intérêts inclus.



Les calculs de flux futurs de trésorerie sur intérêts sont établis sur la base des conditions de marché de taux à la date du 31 décembre 2016. Les taux variables sont estimés avec la courbe des taux anticipés et les taux fixes sont connus d'avance. Les flux futurs de remboursement de dette sont effectués sans renouvellement des dettes arrivant à échéance.

Au 31 décembre 2016



(en millions d'euros)	Décembre 2016 Valeur au bilan	Total des flux contractuels	2017	2018	2019	2020	2021	2022 et au-delà
Emprunts non bancaires	1 732	1 732	525	-	-	256	113	838
Emprunts bancaires	150	150	2	73	75	-	-	-
Intérêts futurs	N/A	(192)	(55)	(36)	(28)	(25)	(18)	(30)
DETTES FINANCIERES	1 882	1 690	472	37	47	231	95	808
Concours bancaires	52	52	52	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	87	88	37	10	22	10	0	9
Intérêts futurs	N/A	26	13	8	7	6	2	(10)
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	139	166	102	18	29	16	2	(1)
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	2 021	1 856	574	55	76	247	97	807

Au 31 décembre 2015



(en millions d'euros)	Décembre 2015 Valeur au bilan	Total des flux contractuels	2016	2017	2018	2019	2020	2021 et au-delà
Emprunts non bancaires	1 476	1 476	-	522	-	-	261	693
Emprunts Bancaires	2	2	2	-	-	-	-	-
Intérêts futurs	N/A	182	40	36	22	22	21	41
DETTES FINANCIERES	1 478	1 660	43	558	22	22	282	733
Concours bancaires	61	61	61	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	83	82	45	12	15	5	-	5
Intérêts futurs	N/A	(26)	(12)	(11)	(5)	(4)	(2)	8
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	144	117	94	2	9	1	(2)	13
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	1 622	1 777	137	560	31	23	280	746

Risque de crédit et contrepartie



Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé aux risques de défaillance de ses contreparties lorsque celles-ci se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

Ainsi, le Groupe est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients, ainsi qu'au risque de contrepartie dans le cadre du placement de sa trésorerie et de la souscription de produits dérivés.


Avec plusieurs dizaines de milliers d'entreprises et collectivités clientes au 31 décembre 2016, le Groupe dispose d'un portefeuille de clients extrêmement diversifié. En outre, ce portefeuille inclut tout type de clients (grands comptes, «middle market », Etat et collectivités locales, etc.).

En termes de diversification des établissements financiers, le Groupe a conclu des opérations de placements avec des contreparties de premier plan, dont les ratings de catégorie Investment Grade représentent environ 80 % des encours confiés.

En termes de concentration des contreparties, le risque maximal en termes d'encours sur une même contrepartie représente moins de 15 % des encours confiés à la date de clôture.

Instruments financiers

Valeur de marché des instruments financiers



(en millions d'euros)

	Valeur au bilan Décembre 2016	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Dettes au coût amorti	Prêts et créances	Instruments dérivés
ACTIF								
Actifs financiers non courants	41	41	-	-	-	-	41	-
Clients (nets)	1 415	1 415	-	-	-	-	1 415	-
Créances vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	5	5	-	-	-	-	5	-
Autres débiteurs (nets)	238	238	-	-	-	-	238	-
Fonds réservés	942	942	-	-	-	-	942	-
Actifs financiers courants	49	49	-	-	-	-	4	45
Autres placements de trésorerie	735	735	1	-	-	-	734	-
Trésorerie & équivalents de trésorerie	649	649	27	-	460	-	162	-
TOTAL	4 074	4 074	28	-	460	-	3 541	45
PASSIF								
Dettes financières non courantes	1 355	1 373	-	-	-	1 373	-	-
Autres passifs financiers non courants	50	50	-	-	-	50	-	-
Dettes financières courantes	527	525	-	-	-	525	-	-
Concours bancaires	52	52	-	-	-	52	-	-
Autres passifs financiers courants	37	37	-	-	-	18	-	19
Titres à rembourser	4 182	4 182	-	-	-	-	4 182	-
Fournisseurs	142	142	-	-	-	-	142	-
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	70	70	-	-	-	-	70	-
Autres créanciers	87	87	-	-	-	-	87	-
TOTAL	6 502	6 518	-	-	-	2 018	4 481	19

Valorisation des actifs et passifs financiers à la juste valeur



Il existe trois hiérarchies de juste valeur

- **Niveau 1** : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques ;
- **Niveau 2** : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au Niveau 1 qui sont observables pour l'actif et le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- **Niveau 3** : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).



(en millions d'euros)	Juste valeur Décembre 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
ACTIF				
Actifs financiers courants	45	-	45	-
Autres placements de trésorerie	1	1	-	-
Trésorerie & équivalents de trésorerie	27	27	-	-
TOTAL	73	28	45	-
PASSIF				
Dettes financières non courantes	-	-	-	-
Autres passifs financiers non courants	-	-	-	-
Dettes financières courantes	-	-	-	-
Concours bancaires	-	-	-	-
Autres passifs financiers courants	19	-	19	-
TOTAL	19	-	19	-

Instruments financiers dérivés



(en millions d'euros)	Qualification IFRS	Décembre 2016			Décembre 2015		
		Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale	Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale
Instruments financiers Actif							
Instruments dérivés de taux	Cash-Flow Hedge	6	367	-	-	-	-
Instruments dérivés de taux	Fair Value Hedge	33	1 103	-	29	800	-
Instruments dérivés de taux	Trading	4	50	-	4	50	-
Instruments dérivés de change	Fair Value Hedge	2	-	81	4	-	105
Instruments dérivés de change	Cash-Flow Hedge	-	-	2	-	-	-
Instruments financiers Passif							
Instruments dérivés de taux	Cash-Flow Hedge	-	-	-	(19)	235	-
Instruments dérivés de taux	Fair Value Hedge	(5)	302	-	(6)	230	-
Instruments dérivés de taux	Trading	(2)	50	-	(1)	50	-
Instruments dérivés de change	Fair Value Hedge	(12)	-	257	(5)	-	241
INSTRUMENTS FINANCIERS NETS		26	1 872	340	6	1 365	346



L'évaluation des dérivés au 31 décembre 2016 a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de valeur au titre du risque de crédit (CVA) conformément à IFRS 13.

Le CVA, calculé pour une contrepartie donnée, résulte du produit : (i) de la valeur de marché des instruments dérivés négociés avec cette contrepartie si elle est positive, (ii) de la probabilité de défaut et (iii) de la perte en cas de défaut. Au 31 décembre 2016, les ajustements au titre du risque de crédit sont non significatifs.

Réserves de juste valeur des instruments financiers

Les réserves de juste valeur des instruments financiers évoluent comme suit :



(en millions d'euros)	Décembre 2015	Nouvelles opérations	Variation de juste valeur	Recyclage résultat	Décembre 2016
Instruments de couverture de flux de trésorerie (après impôts)	(14)	2	14	1	3

NOTE 7 : IMPOTS

7.1 . IMPOT SUR LES BENEFICES



L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigés de la fiscalité différée.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.



Edenred a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques d'un impôt sur le résultat. Par conséquent, la charge d'impôt de la période inclut également la charge au titre de la CVAE.

Charge d'impôt



(en millions d'euros)

	Décembre 2016	Décembre 2015
Charge d'impôt exigible	(107)	(112)
Provisions pour risques fiscaux	-	4
SOUS-TOTAL IMPOTS EXGIBLES	(107)	(108)
Impôts différés afférents à la naissance ou au reversement de différences temporelles	5	7
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	-	3
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES	5	10
CHARGE D'IMPOT TOTALE	(102)	(98)

Sur l'exercice 2016 :

- La charge d'impôt inclut la taxe additionnelle de 3% sur les dividendes versés pour (5) millions d'euros.
- La charge d'impôt inclut également (2) millions d'euros de charge au titre de la CVAE.

Preuve d'impôt



(en millions d'euros)

	Décembre 2016	Décembre 2015
Résultat opérationnel avant impôt	294	280
Résultat des sociétés mises en équivalence	8	9
Résultat opérationnel avant impôt retraité du Résultat des MEE (a)	286	271
Dépréciation d'actifs non déductible fiscalement	-	2
Plus ou moins-values internes non fiscalisées	-	-
Autres	7	11
TOTAL DES DIFFERENCES PERMANENTES (CHARGES NON DEDUCTIBLES) (b)	7	13
Résultat non taxé ou taxé à taux réduit (c)	9	10
Résultat taxable au taux courant (d) = (a) + (b) + (c)	302	294
Taux courant d'impôt en France (e)	34,43%	34,43%
Impôt (théorique) au taux courant français (f) = (d) x (e)	(104)	(101)
Ajustements sur l'impôt théorique liés :		
. au différentiel de taux courant des pays étrangers	14	14
. à des pertes fiscales de l'exercice non activées	(1)	(2)
. à l'utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	-	3
. à des impacts de changement de taux d'impôts différés	(3)	3
. au net des dotations et reprises pour risques fiscaux	-	4
. à d'autres éléments	(6)	(17)
TOTAL DES AJUSTEMENTS SUR L'IMPOT THEORIQUE (g)	4	5
Impôt au taux normal (h) = (f) + (g)	(100)	(96)
Impôt au taux réduit (i)	(2)	(2)
CHARGE D'IMPOT DU GROUPE (j) = (h) + (i)	(102)	(98)
TAUX EFFECTIF D'IMPOT (k) = (j) / (d)	33,9%	33,4%



(en millions d'euros)

	Décembre 2016	Décembre 2015
Résultat opérationnel avant impôt retraité du Résultat des MEE	286	271
Retraitement des produits et charges non récurrents	26	23
Résultat courant avant impôt	312	294
Charge d'impôt du Groupe	(102)	(98)
Retraitement de l'impôt rattaché au total des produits et charges non récurrents	(8)	(5)
Retraitement des autres éléments atypiques	6	7
Charge d'Impôt du Groupe normative	(104)	(96)
TAUX D'IMPOT NORMATIF	33,3%	32,8%

7.2. IMPOTS DIFFERES



Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un goodwill non déductible fiscalement ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises sous influence notable ou entreprises conjointes sauf si :

- la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée ; et
- s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables et amortissements réputés différés que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable. La charge d'impôt différé est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres. Depuis le 1^{er} janvier 2010, les ajustements des actifs d'impôts différés issus de sociétés acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en résultat sans ajustement correspondant du goodwill.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés se compensent si et seulement si :

- Edenred a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigible ; et
- Les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Détail des impôts différés actifs et passifs au bilan



(en millions d'euros)

	Décembre 2016	Décembre 2015
Différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat social	22	20
Différences temporaires entre le résultat consolidé et le résultat social	14	11
Pertes fiscales activées	33	36
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES ACTIFS	69	67
Différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat social	17	14
Différences temporaires entre le résultat consolidé et le résultat social	112	71
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES PASSIFS	129	84
IMPOTS DIFFERES NETS ACTIF (PASSIF)	(60)	(17)

Au 31 décembre 2016, le montant des impôts différés non comptabilisés s'élève à 23 millions d'euros, dont 11 millions d'euros pour les structures mondiales (Edenred S.A.), 2 millions pour le Royaume-Uni et 2 millions pour Singapour.

Au 31 décembre 2016, l'échéancier des impôts différés actifs non comptabilisés se compose de pertes fiscales pour un montant de 23 millions d'euros dont les limites d'utilisation sont les suivantes : 3 millions d'euros périmés entre N+1 et N+4, 3 millions d'euros périmés à horizon N+5 et 17 millions sans limite temporelle.

Au 31 décembre 2015, le montant des impôts différés actifs non comptabilisés s'élevait à 23 millions d'euros.

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

Préambule concernant la valeur négative des réserves du Groupe



Au 31 décembre 2016, le total des capitaux propres part Groupe s'élèvent à (1 230) millions d'euros, cette valeur négative est en majeure partie un héritage des comptes établis lors de la scission du groupe Accor avec Edenred en juillet 2010.

Dans ces comptes, les capitaux propres du Groupe étaient négatifs à hauteur de 1 137 millions d'euros au 31 décembre 2008, 1 187 millions d'euros au 31 décembre 2009 et de 1 044 millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette particularité résultait de la comptabilisation des actifs, apportés ou cédés par Accor dans le cadre des opérations d'Apport-Scission, à leur valeur historique.

Les opérations de restructuration juridique, qu'il s'agisse des apports ou des cessions qui avaient été effectués par Accor au bénéfice d'Edenred, ne constituaient pas des opérations de regroupement d'entreprises dans le champ d'application de la norme IFRS 3. Quelle qu'ait été la forme juridique utilisée pour procéder à la constitution d'Edenred, ces opérations ne conduisaient pas à modifier le périmètre d'Edenred tel qu'il avait été défini dans les comptes consolidés. De fait, les apports ont été analysés comme des opérations de restructuration internes à Edenred, sans impact sur les comptes consolidés dans la mesure où toutes les entités apportées faisaient déjà partie du périmètre des comptes consolidés. Les opérations juridiques de cession entre Accor et Edenred ne constituaient pas non plus des opérations d'acquisition du point de vue d'Edenred puisque toutes les entités faisant l'objet de ces cessions faisaient également partie du périmètre des comptes combinés d'Edenred préalablement aux opérations juridiques de cession. En revanche, ces cessions se sont traduites au niveau des comptes d'Edenred par une sortie de trésorerie au profit de l'actionnaire Accor, cette sortie de trésorerie sans contrepartie a dû être comptabilisée au moment où elle est intervenue en réduction des capitaux propres d'Edenred comme une distribution.

8.1 . CAPITAUX PROPRES

Capital social

Au 31 décembre 2016, le capital de la Société est composé de 233 679 845 actions d'une valeur nominale de 2 (deux) euros chacune, entièrement libérées.

Les 233 679 845 actions sont des actions ordinaires donnant droit à toute distribution de dividende, d'acompte sur dividende, de réserve ou somme assimilée.

Variation du capital en nombre d'actions :



	Décembre 2016	Décembre 2015
Au 1^{er} janvier	230 816 848	228 811 546
Augmentation de capital résultant du paiement du dividende	2 862 997	2 005 302
Actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	501 513	602 422
Exercice d'options de souscription (*)	309 017	1 010 261
Annulation d'actions	(810 530)	(1 612 683)
Au 31 décembre	233 679 845	230 816 848

(*) avant levée de 8 500 options entre le 15 décembre et le 31 décembre 2016 validée par le Conseil d'administration postérieurement à la clôture

Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.



(en nombre d'actions)	Décembre 2016	Décembre 2015
Détention à l'ouverture	3 008 056	2 187 913
Achats d'actions		
Contrats de rachat	-	2 600 542
Contrats de liquidité*	(180 712)	91 000
Ventes d'actions		
Cessions	-	-
Levées d'option d'achat, attributions d'actions gratuites et de capital	(211 440)	(258 716)
Annulation d'actions	(810 530)	(1 612 683)
DÉTENTION À LA CLÔTURE	1 805 374	3 008 056

*Cf. Détails des montants achetés et vendus ci-dessous

Les titres Edenred détenus par la société Edenred S.A. sont classés sur une ligne distincte des capitaux propres intitulée « actions propres » et valorisés à leur coût d'achat.

Au 31 décembre 2016, le nombre d'actions propres auto détenues s'élève à 1 805 374 : aucune acquisition n'a eu lieu sur la période dans le cadre du contrat de liquidité. Au 31 décembre 2015 le Groupe en détenait 3 008 056, dont 250 000 acquises dans le cadre du contrat de liquidité.

Société à laquelle le contrat de liquidité (1) a été confié	Période	2016				2015			
		Vendues		Achetées		Vendues		Achetées	
		Nb	Total M€	Nb	Total M€	Nb	Total M€	Nb	Total M€
Oddo Corporate Finance	11/2014 - 23/09/2016	2 722 165	48	2 472 165	43	6 074 561	139	6 165 561	142
Exane BNP Paribas	Depuis le 03/10/2016	1 020 186	20	1 089 474	22	-	-	-	-

(1) conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) le 8 mars 2011 et approuvée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) par décision précitée du 21 mars 2011

Compte tenu de leur liquidité, les fonds alloués et non investis en actions Edenred ont été classés en disponibilités et équivalents de trésorerie.

Distribution de dividendes

Au titre de l'exercice 2016

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'Edenred, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, de verser un dividende unitaire de 0,62 euro par action, soit un montant total de 144 millions d'euros.

Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale, ce dividende sera accordé au cours du 1^{er} semestre 2017, et n'est pas reconnu en tant que passif dans les comptes au 31 décembre 2016, les états financiers à fin 2016 étant présentés avant affectation.

8.2 . RESULTAT PAR ACTION



Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le Résultat net - Part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période (retraité du nombre d'actions propres détenues sur la période).

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif.

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles

Résultat net – Part du Groupe par action



Au 31 décembre 2016, le capital social est composé de 233 679 845 actions.

Au 31 décembre 2016, le nombre d'actions en circulation et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation se détaillent comme suit :

<i>En actions</i>	Décembre 2016	Décembre 2015
NOMBRE D' ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE (*)	233 679 845	230 816 848
Nombre d'actions en circulation à l'ouverture	227 808 792	226 623 633
Nombre d'actions résultant du paiement du dividende	2 862 997	2 005 302
Nombre d'actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	501 513	602 422
Nombre d'actions issues de la conversion des plans de stock options (**)	309 017	1 010 261
Nombre d'actions annulées	(810 530)	(1 612 683)
Actions du capital social hors actions propres	2 862 997	2 005 302
Actions propres non liées au contrat de liquidité	1 021 970	(729 143)
Actions propres liées au contrat de liquidité	180 712	(91 000)
Actions propres	1 202 682	(820 143)
NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION A LA CLOTURE	231 874 471	227 808 792
Actions du capital social - Effet prorata temporis	(1 290 695)	(873 543)
Actions propres - Effet prorata temporis	(470 720)	837 286
Effet prorata temporis	(1 761 415)	(36 257)
NOMBRE MOYEN PONDERE D' ACTIONS EN CIRCULATION SUR LA PERIODE	230 113 056	227 772 535

(*) en date du 15 décembre 2016 pour les besoins d'arrêté des flux financiers liés au capital de la clôture 2016

(**) avant levée de 8 500 options entre le 15 décembre et le 31 décembre 2016

Par ailleurs, 1 830 251 options de souscription d'actions (solde après levée de 8 500 options entre le 15 décembre et le 31 décembre 2016) et 3 805 065 actions sous conditions de performance ont été attribuées au personnel sur la période de 2010 à 2016. Sur la base d'une conversion totale de ces actions potentielles, le nombre d'actions en circulation serait de 237 509 787 titres.

Sur la base des actions potentielles présentées ci-dessus et d'un cours moyen de l'action Edenred calculé :

- entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2016 pour les Plans 1, 2,3, 4, 5, 6 et 7 (18,31 euros) et,
- entre le 4 mai 2016 et le 31 décembre 2016 pour le Plan 8 (19,17 euros).

Le nombre moyen pondéré d'actions totalement dilué au 31 décembre 2016 est de 230 113 056.



	Décembre 2016	Décembre 2015
Résultat net - Part du Groupe (en millions d'euros)	180	177
Nombre moyen pondéré d'actions du capital social (en milliers)	232 389	229 944
Nombre moyen pondéré d'actions propres (en milliers)	(2 276)	(2 171)
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)	230 113	227 773
RESULTAT PAR ACTION DE BASE (en euros)	0,78	0,78
Nombre d'actions résultant de l'exercice d'options de souscription (en milliers)	301	1 284
Nombre d'actions résultant des actions sous conditions de performance (en milliers)	2 327	2 549
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	232 741	231 606
RESULTAT PAR ACTION DILUE (en euros)	0,77	0,76

Résultat courant après impôt – Part Groupe



Le résultat courant après impôt comprend :

- le détail avant impôt et éléments non récurrents, et
- l'impôt de la période retraité de la part liée aux éléments non récurrents, auxquels on soustrait les intérêts minoritaires.

Le résultat courant après impôt et le résultat courant après impôt par action se présentent comme suit :

	Décembre 2015
Résultat net de l'ensemble consolidé (en millions d'euros)	182
Retraitement des charges et produits non récurrents et de l'impôt rattaché (en millions d'euros)	22
Retraitement du résultat net part des intérêts minoritaires (en millions d'euros)	(5)
Résultat courant après impôt - Part du Groupe (en millions d'euros)	199
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)	227 773
RESULTAT NET APRES IMPOT - PART DU GROUPE PAR ACTION (EN EUROS)	0,87

Résultat net – Part Groupe

Comme expliqué dans la note 1.2 – Gestion de la structure du capital, le Groupe a changé, à partir de 2016, la méthode de calcul du Résultat par action, basé dorénavant sur le Résultat net Part Groupe, présenté comme suit :

	Décembre 2016
Résultat net Part Groupe (en millions d'euros)	180
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)	230 113
RESULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (EN EUROS)	0,78

8.3 . INTERETS NE CONFERANT PAS LE CONTROLE

(en millions d'euros)

31 Décembre 2014	23
Résultat des minoritaires de la période	5
Dividendes versés aux minoritaires	(3)
Augmentation de capital	0
Différence de conversion	(3)
Variations de périmètre	(10)
31 Décembre 2015	12
Résultat des minoritaires de la période	12
Dividendes versés aux minoritaires	(4)
Augmentation de capital	0
Différence de conversion	6
Variations de périmètre	43
31 Décembre 2016	69

Pris individuellement, les intérêts minoritaires ne sont pas significatifs pour l'entité consolidante.

Les variations de périmètre entre 2015 et 2016 sont principalement liées au rapprochement des activités de gestion des frais professionnels du Groupe au Brésil avec celles d'Embravec, au sein d'une entreprise spécifiquement créée à cet effet détenue au 31 décembre 2016 à 65% par Edenred et à 35% par les actionnaires fondateurs d'Embravec (cf Note 2.1 – Acquisitions et développements sur l'exercice 2016).

NOTE 9 : AVANTAGES SOCIAUX

9.1 . PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Plans d'options de souscription d'actions



La juste valeur des options est déterminée et reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Cette dépense est constatée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lors de l'exercice des options, le montant de trésorerie perçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des capitaux propres.



Les plans d'options de souscription d'actions attribués par le Conseil d'administration du 6 août 2010, du 11 mars 2011, du 27 février 2012 entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ». Il s'agit d'options de souscription réservées au personnel sans condition particulière d'acquisition excepté une présence effective au terme de la période d'acquisition des droits.

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options sous conditions de performance est évaluée par référence à la juste valeur des options à la date de leur attribution. La juste valeur des options est évaluée selon la formule de « Black & Scholes ». La date d'attribution est la date à laquelle les termes et les conditions du plan sont connus par les salariés du Groupe : elle correspond à la date du Conseil d'administration ayant décidé ce plan.



Les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2016 sont résumées dans le tableau ci-après :

	Plan 1	Plan 2	Plan 3
Date de l'AG d'autorisation	10 mai 2010	10 mai 2010	10 mai 2010
Date du CA d'attribution	6 août 2010	11 mars 2011	27 février 2012
Durée de vie du plan	8 ans	8 ans	8 ans
Point de départ d'exercice des options	7 août 2014	12 mars 2015	28 février 2016
Date d'expiration d'exercice des options	6 août 2018	11 mars 2019	27 février 2020
Durée de vie restante	2,7 ans	3,3 ans	4,3 ans
Prix d'exercice	13,69 €	18,81 €	19,03 €
Nombre de bénéficiaires à l'origine	455	58	18
Nombre d'options attribuées à l'origine	4 235 500	611 700	382 800
Nombre d'options restantes au 31 décembre 2016 (*)	1 024 001	456 450	349 800

(*) après levée de 8 500 options entre le 15 décembre et le 31 décembre 2016 validée par le Conseil d'Administration postérieurement à la clôture



La juste valeur a été déterminée à la date d'attribution à partir du modèle d'évaluation des options de Black & Scholes. Les principales données et hypothèses utilisées sont les suivantes :

	Plan 1	Plan 2	Plan 3
Date du CA d'attribution	6 août 2010	11 mars 2011	27 février 2012
Données à la date d'attribution			
Nombre d'options attribuées à l'origine	4 235 500	611 700	382 800
Prix du sous-jacent	13,45 €	20,04 €	20,36 €
Prix d'exercice	13,69 €	18,81 €	19,03 €
Durée de vie du plan	8 ans	8 ans	8 ans
Volatilité attendue	27,20%	28,80%	26,50%
Taux de rendement sans risque	1,79%	2,73%	1,72%
Taux de dividende estimé	2,55%	2,43%	2,81%
JUSTE VALEUR D'UNE OPTION	2,62 €	5,07 €	4,25 €
JUSTE VALEUR DU PLAN	11,1 M€	3,1 M€	1,6 M€

Maturité des options de souscription d'actions



Le Groupe a décidé de fractionner l'exercice du plan des options de souscription d'actions en référence au comportement d'exercice observé historiquement dans le groupe Accor. L'échéancier retenu est le suivant :

- 35% des options sont exercées après 4 ans
- 20% des options sont exercées après 5 ans
- 35% des options sont exercées après 6 ans
- 5% des options sont exercées après 7 ans
- 5% des options sont exercées après 8 ans

La maturité des options est égale à leur durée de vie espérée.

Volatilité du cours

Le Groupe a choisi de retenir une volatilité déterminée à partir de la mise en place d'un contrat de liquidité chez Edenred.

Cependant, le plan a une maturité de 8 ans. En conséquence le Groupe Edenred a étudié la volatilité calculée sur un historique de 8 ans de trois entreprises exerçant dans le même secteur d'activité. La volatilité moyenne de ces entreprises s'est révélée cohérente à celle retenue par le Groupe Edenred.

Taux de rendement sans risque

Le taux de rendement sans risque correspond au rendement implicite sur les obligations zéro coupon de l'État Français au moment de l'attribution du plan.



Les mouvements intervenus en 2016 sur les plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2016 sont les suivants :

	Décembre 2016		Décembre 2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
OPTIONS NON EXERCEES AU 1er JANVIER	2 144 618	15,79 €	3 155 279	15,30 €
Options attribuées	-	-	-	-
Options annulées / échues	-	-	-	-
Options exercées (*)	(315 117)	14,67 €	(1 010 261)	14,23 €
Correction exercice précédent	750	-	(400)	-
OPTIONS NON EXERCEES A FIN DE PERIODE	1 830 251	15,98 €	2 144 618	15,79 €
OPTIONS EXERCABLES A FIN DE PERIODE	1 830 251	15,98 €	1 773 818	15,11 €

(*) après levée de 8 500 options entre le 15 décembre et le 31 décembre 2016



Le cours moyen pondéré de l'action s'élève à 15,98 euros pour l'exercice 2016 et s'élevait à 15,79 euros pour l'exercice 2015.

(en millions d'euros)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Charge comptabilisée* au titre des avantages sur instruments de capital attribués aux employés Edenred	2,80	3,30	3,70	1,10	1,20	0,50	0,10

* En contrepartie des capitaux propres

Plans d'actions sous conditions de performance



Les plans d'actions sous conditions de performance attribués par le Conseil d'administration du 6 août 2010, du 11 mars 2011, du 27 février 2012, du 18 février 2013, du 17 février 2014, du 20 février 2015, du 9 décembre 2015 et du 4 mai 2016 sont également comptabilisés conformément à la norme IFRS 2.

Les principes de comptabilisation sont identiques aux plans d'options de souscription d'actions.

Le nombre d'actions sous conditions de performance attribuées est révisé chaque année en fonction des évolutions de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

Principales caractéristiques

Les conseils d'administration du 6 août 2010, du 11 mars 2011, du 27 février 2012, du 18 février 2013, du 17 février 2014, du 20 février 2015, 9 décembre 2015 et du 4 mai 2016 ont procédé à l'attribution conditionnelle d'actions sous conditions de performance.

La durée des plans 2010 à 2015 est de cinq ans (dont, pour les résidents fiscaux français une période d'acquisition de trois ans et une période de conservation de deux ans, et pour les résidents fiscaux étrangers, une période d'acquisition de cinq ans). Pendant la période de conservation de deux ans, les actions ne peuvent être cédées. La durée du plan 2016 est de trois ans pour tous les bénéficiaires.

Les actions de performance sont attribuées définitivement prorata temporis à l'issue de la période d'acquisition malgré la survenance d'un départ avant la fin de la période d'acquisition. Ces actions définitivement acquises ne peuvent pas dépasser 100% de l'attribution initiale.

En fonction de la performance réalisée, pour chacune des trois conditions du Plan, cette quotité sera minorée ou majorée. Elle pourra atteindre jusqu'à 125% de l'attribution relative à la dite condition sans que l'ensemble dépasse 100% de l'attribution initiale.

Les conditions de performance concernent :

Plan 1		Plan 2		Plan 3		Plan 4	
Plan du 06 août 2010		Plan du 11 mars 2011		Plan du 27 février 2012		Plan du 18 février 2013	
912 875 actions		805 025 actions		867 575 actions		845 900 actions	
Poids	Conditions	Poids	Conditions	Poids	Conditions	Poids	Conditions
50% des actions attribuées du plan	La progression du volume d'émission en données comparables des exercices 2010, 2011 et 2012.	50% des actions attribuées pour les plans 2011 et 2012	La progression du volume d'émission en données comparables des exercices 2011, 2012 et 2013.	50% des actions attribuées pour les plans 2011 et 2012	La progression du volume d'émission en données comparables des exercices 2012, 2013 et 2014.	80% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'Emission et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).
33% des actions attribuées du plan	la progression du Cash Flow (FFO) en données comparables des exercices 2011 et 2012.						
17% des actions attribuées du plan	Le niveau d'EBIT Groupe atteint pour l'exercice 2010.	50% des actions attribuées pour les plans 2011 et 2012	La progression du Cash Flow (FFO) en données comparables des exercices 2011, 2012 et 2013.	50% des actions attribuées pour les plans 2011 et 2012	La progression du Cash Flow (FFO) en données comparables des exercices 2012, 2013 et 2014.	20% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.
Atteintes des conditions de performance pour le Plan 1.		Atteintes des conditions de performance pour le Plan 2.		Atteintes des conditions de performance pour le Plan 3.		Les conditions de performance ont été partiellement atteintes pour le Plan 4	
Plan 5		Plan 6		Plan 7		Plan 8	
Plan du 17 février 2014		Plan du 20 février 2015		Plan du 9 décembre 2015		Plan du 4 mai 2016	
824 000 actions		800 000 actions		137 363 actions		990 080 actions	
Poids	Conditions	Poids	Conditions	Poids	Conditions	Poids	Conditions
80% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'Emission et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	80% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'Emission et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	75% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'Emission et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	75% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'Emission et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).
20% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	20% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	25% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	25% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.
Les conditions de performance ont été atteintes pour le plan 2015 et partiellement atteintes pour le plan 2016; pour le Plan 5.		Les conditions de performance ont été partiellement atteintes pour le plan 2016; pour le Plan 6.		Les conditions de performance ont été partiellement atteintes pour le plan 2016; pour le Plan 7.		Les conditions de performance ont été partiellement atteintes pour le plan 2016; pour le Plan 8.	

Juste valeur du plan d'actions sous conditions de performance



La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. A noter que pour les plans 1 à 7 et pour les résidents français, la période de conservation de 2 ans supplémentaires a donné lieu à la valorisation d'un coût d'illiquidité sur la base d'un taux de prêt consenti au salarié équivalent au taux que consentirait un organisme de crédit à un particulier de profil financier moyen.

Les justes valeurs de ces rémunérations sont comptabilisées de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charge de personnel en contrepartie des capitaux propres.



	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Juste valeur de la rémunération pour les résidents	18,65	18,69	19,72	14,12	16,08	16,995
Juste valeur de la rémunération pour les non résidents	17,78	17,61	19,18	14,58	15,91	16,995
Charge comptabilisée* en millions d'euros	4,30	9,10	9,80	13,40	11,20	8,92

* En contre partie des capitaux propres

9.2 . PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES A LONG TERME



IAS 19R :

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que : augmentation des salaires, âge de départ en retraite, mortalité, rotation et taux d'actualisation. Ces hypothèses prennent en considération les conditions particulières notamment macroéconomiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Afin de déterminer le passif au titre des engagements de retraite et assimilés, il est également tenu compte des actifs des régimes détenus en couverture qui sont évalués à leur valeur de marché. Le passif au titre des engagements de retraite comptabilisé au bilan correspond à la valeur actualisée des obligations, après déduction de la juste valeur des actifs détenus en couverture. Un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique « Provisions à caractère non courant ».

Pour les régimes à prestations définies, la charge comptabilisée en résultat opérationnel comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ou passés.

S'agissant des avantages postérieurs à l'emploi, les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance.

En revanche, les écarts actuariels se rapportant aux avantages à long terme du personnel en cours d'emploi, en particulier les médailles du travail et les primes de fidélités, sont comptabilisés en résultat financier lors de leur survenance.



Les salariés du Groupe bénéficient de trois types d'avantages :

- 1) **Avantages à court terme** : congés payés, congés maladie, participation aux bénéfices ;
- 2) **Avantages à long terme** : médaille du travail, indemnité pour invalidité de longue durée, prime de fidélité, prime d'ancienneté ;
- 3) **Avantages postérieurs à l'emploi**
 - a. Cotisations définies : le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes dues à des organismes extérieurs ; la charge qui correspond à ces primes dues est prise en compte dans le résultat de l'exercice. Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO/AGIRC).

Les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils se rapportent.

- b. Prestations définies (indemnité de fin de carrière, fonds de pensions). Pour les régimes à prestations définies, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS19R « Avantages du Personnel ». Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à la constitution de provisions.

Pour le Groupe, les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi concernent principalement :

- les indemnités de fin de carrière pour les Structures Mondiales (28% de l'obligation en 2016) et en France (8% de l'obligation en 2016) :
 - indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite ;
 - le calcul est effectué sur la base de paramètres définis par la Direction financière du Groupe et des Ressources Humaines une fois par an ;
 - le montant calculé reste en provision au bilan ;
- les indemnités de cessation de service en Italie (5% de l'obligation en 2016) :
 - indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ (retraite, démission ou licenciement) ;
 - le montant calculé reste en provision au bilan ;
- les régimes de retraite : les principaux régimes de retraite à prestations définies se situent au Royaume-Uni (51% de l'obligation en 2016), dans les Structures Mondiales (17% de l'obligation en 2016) et en Belgique (14% de l'obligation en 2016). Les droits à pensions de retraite sont calculés en fonction des salaires de fin de carrière et du nombre d'années d'ancienneté dans le Groupe. Ils sont préfinancés auprès d'organismes extérieurs qui constituent des entités légales séparées.
- Les régimes de retraite du Groupe Edenred sont préfinancés via des contrats d'assurance souscrits auprès de compagnies d'assurance ou de fondations. L'allocation des actifs est donc principalement caractérisée par des actifs généraux et des stratégies d'investissement prudentes de type assurantiel.

Hypothèses actuarielles

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre de paramètres à long terme définis par le Groupe. Ces paramètres sont revus chaque année.



2016	Europe hors France					
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Structures Mondiales	Autres pays
Evolution des salaires	2,8%	5,0%	2,8%	2,0%	2,8%	2% - 6%
Taux d'actualisation	1,3%	2,8%	1,3%	1,3%	1,3%	2% - 7,2%



2015	Europe hors France					
	France	Royaume- Uni	Belgique	Italie	Structures Mondiales	Autres pays
Evolution des salaires	3,0%	5,0%	3,0%	2,0%	3,0%	2% - 3,6%
Taux d'actualisation	2,0%	3,9%	2,0%	2,0%	2,0%	2% - 7%

Synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi et des avantages à long terme

Afin de faciliter la lecture des tableaux, Edenred a fait le choix de présenter uniquement les agrégats non nuls et/ou significatifs.

Au 31 décembre 2016



(en millions d'euros)	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies (*)	Total
Valeur actualisée des obligations financées	24	-	24
Juste valeur des actifs des régimes	(17)	-	(17)
(Surplus) / Déficit des régimes financés	7	-	7
Valeur actualisée des obligations non financées	-	20	20
VALEUR NETTE AU BILAN	7	20	27

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

Au 31 décembre 2015



(en millions d'euros)	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies (*)	Total
Valeur actualisée des obligations financées	22	-	22
Juste valeur des actifs des régimes	(17)	-	(17)
(Surplus) / Déficit des régimes financés	5	-	5
Valeur actualisée des obligations non financées	-	17	17
VALEUR NETTE AU BILAN	5	17	22

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

Evolution de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi par zone géographique



	Régimes de retraite								2016	2015
	2016									
	Europe hors France								Autres	Total
(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Structures Mondiales*	Autres pays	Total avantages	Total		
Dettes actuarielles à l'ouverture	3	15	5	2	11	2	39	3	42	47
Coût des services rendus dans l'année	0	-	1	-	1	0	2	0	2	1
Effet de l'actualisation	0	1	0	0	0	0	1	0	1	1
Coûts des services passés (Modification de régime)	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-
Acquisition/(Cession)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Prestations versées par l'employeur	(0)	(1)	(0)	-	-	0	(1)	(0)	(1)	(2)
(Gains)/Pertes actuarielles	(0)	4	0	0	(1)	0	3	(0)	3	(8)
Effet de change	-	(2)	-	-	-	(0)	(2)	0	(2)	-
Total Autres	-	(0)	-	0	-	0	(0)	-	(0)	1
DETTE ACTUARIELLE A LA CLOTURE	3	17	6	2	11	2	42	2	44	42

*Impact des gains et pertes actuariels principalement lié à l'effet d'expérience induit par le changement de gouvernance et à l'effet financier induit par la baisse des taux d'actualisation.



	Europe hors France								Total 2016	Total 2015
	Europe hors France									
	(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Structures Mondiales	Autres pays	Total avantages	Total 2016	Total 2015
Juste valeur des actifs à l'ouverture	-	11	5	1	-	1	18	-	18	13
Revenus financiers	-	1	0	-	-	(0)	1	-	1	1
Rendement réel des fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Cotisations employeurs	-	0	0	-	-	-	0	-	0	2
Prestations versées	-	(0)	(0)	-	-	-	(0)	-	(0)	1
Effet de change	-	(2)	-	-	-	(0)	(2)	-	(2)	1
JUSTE VALEUR DES ACTIFS A LA CLOTURE	-	10	5	1	-	1	17	-	17	18



	Europe hors France								Total 2016	Total 2015
	Europe hors France									
	(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Structures Mondiales	Autres pays	Total avantages	Total 2016	Total 2015
Situation Financière à l'ouverture *	3	4	1	2	11	1	22	2	24	32
Provision à la clôture	3	6	1	2	11	2	25	2	27	24
SITUATION FINANCIERE A LA CLOTURE	3	6	1	2	11	2	25	2	27	24

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité



Europe hors France

(en millions d'euros)	Europe hors France							Autres		Total 2016	Total 2015
	France	Royaume- Uni	Belgique	Italie	Structures Mondiales	Autres pays	Total avantages				
Coût des services rendus dans l'année	1	-	0	-	1	0	2	1	3	1	
Revenus financiers nets	0	0	0	(0)	1	(0)	1	(2)	(1)	1	
CHARGE DE L'EXERCICE	1	0	0	(0)	2	0	3	(1)	2	2	
Ecarts actuariels reconnus en capitaux propres	(0)	4	(0)	0	(1)	0	3	(0)	3	(8)	

Tableau de réconciliation de la provision retraite (y compris prime de fidélité) entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2016



(en millions d'euros)	Montant
Provision au 1er janvier 2015	32
Charge de la période	2
Versements	(1)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	(8)
Variation de périmètre	-
Change	(0)
Provision au 31 décembre 2015	24
Charge de la période	2
Versements	(1)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	3
Variation de périmètre	0
Change	(1)
PROVISION AU 31 DECEMBRE 2016	27

Gains et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses et aux effets d'expérience



(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
(Gains) et pertes actuariels liés aux effets d'expérience	(2)	(8)
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	0	(0)
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	5	0
Gains /pertes actuariels	3	(8)

Etude de sensibilité

Au 31 décembre 2016, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite au taux d'actualisation est la suivante : une hausse / une baisse de 0,5 point du taux d'actualisation diminuerait / augmenterait la dette du Groupe d'environ 3 millions d'euros.

NOTE 10 : AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS

10.1 . CHARGES ET PRODUITS NON RECURRENTS



Les charges et produits non récurrents ne sont pas directement liés à la gestion courante et se décomposent de la façon suivante :



(en millions d'euros)

	Décembre 2016	Décembre 2015
Variation de la provision pour restructuration	(5)	4
Coûts de restructuration et de réorganisation	(14)	(11)
Charges de restructuration	(19)	(7)
Dépréciations de goodwill	-	(2)
Dépréciations d'immobilisations	(15)	-
Dépréciation d'actifs	(15)	(2)
Autres plus ou moins-values	(0)	3
Provisions	(10)	(2)
Gains / (pertes) non récurrents	18	(15)
Autres produits et charges non récurrents	8	(14)
TOTAL PRODUITS ET CHARGES NON RECURRENTS	(26)	(23)

Charges de restructuration

Les charges de restructuration sont les charges liées aux opérations de restructuration engagées dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie « Fast Forward » communiquée par le Groupe le 19 octobre 2016.

Les charges de restructuration sur la période 2016 comprennent des coûts liés à des réorganisations dans diverses filiales.

Dépréciations d'actifs

L'ensemble des dépréciations comptabilisées dans le cadre de l'application de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » sont comptabilisées dans cet agrégat.

En 2016, les dépréciations correspondent principalement à la dépréciation d'une plateforme IT développée en interne pour (7) millions d'euros et des mises au rebut d'immobilisations incorporelles pour (8) millions d'euros.

Autres produits et charges non récurrents

Les autres produits et charges non récurrents sont constitués des éléments suivants :

- en 2016, principalement des honoraires se rapportant aux acquisitions de la période pour (6) millions d'euros, de l'impact estimé du débouclage du litige CIRDI pour 22 millions d'euros (cf Note 10.3), d'honoraires de conseil pour (3) millions d'euros et d'autres charges non récurrentes dans les filiales ;
- en 2015, principalement des honoraires d'acquisitions pour (5) millions d'euros, de la mise au rebut d'immobilisations incorporelles pour (2) millions d'euros et d'autres charges non récurrentes dans les filiales.

10.2 . PROVISIONS



Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les provisions pour restructurations sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties concernées.



Les provisions comprennent des provisions pour sinistres liés aux vols, calculées en fonction des vols déclarés et en se basant sur le pourcentage de la valeur faciale des titres volés correspondant à une anticipation du taux d'utilisation effective des titres de services volés.

La variation du poste des provisions à caractère non courant, entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2016, est constituée des éléments suivants :



(en millions d'euros)	Décembre 2015	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Décembre 2016
- Provisions pour retraites et primes de fidélité	24	3	3	(1)	(1)	(0)	(0)	27
- Provisions pour litiges et autres*	10	-	3	(1)	(0)	2	0	15
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE NON COURANT	34	3	6	(2)	(1)	2	0	42

*Dont provisions pour litiges fiscaux non courants

(en millions d'euros)	Décembre 2014	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Décembre 2015
- Provisions pour retraites et primes de fidélité	32	(8)	3	(2)	(1)	-	(0)	24
- Provisions pour litiges et autres*	-	-	3	(0)	(1)	(3)	9	10
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE NON COURANT	32	(8)	6	(2)	(2)	(3)	9	34

La variation du poste des provisions à caractère courant, entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2016, est constituée des éléments suivants :




(en millions d'euros)	Décembre 2015	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Décembre 2016
- Provisions pour litiges fiscaux	1	-	0	-	-	0	0	1
- Provisions pour restructurations	1	-	7	(0)	(0)	0	-	7
- Provisions pour litiges et autres	20	-	13	(4)	(1)	0	(1)	27
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE COURANT	22	-	20	(4)	(1)	0	(1)	35

(en millions d'euros)	Décembre 2014	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Décembre 2015
- Provisions pour litiges fiscaux	15	-	0	(8)	(0)	(0)	(6)	1
- Provisions pour restructurations	5	-	1	(4)	(0)	-	-	1
- Provisions pour litiges et autres	20	-	6	(3)	(1)	0	(3)	20
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE COURANT	40	-	7	(15)	(1)	(0)	(10)	22

Pris individuellement, il n'existe pas de litige significatif, à l'exception de ceux présentés dans la prochaine partie (Note 10.3)

L'impact net des provisions à caractère courant et non courant sur le résultat de la période (dotation moins reprise avec ou sans utilisation) a été comptabilisé dans les postes suivants du compte d'exploitation :



(en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Résultat d'exploitation courant	(7)	(0)
Résultat financier	(1)	(1)
Provisions sur actifs et restructuration	(10)	5
Provision pour impôts	-	4
TOTAL	(18)	7

10.3 . LITIGES

Contentieux fiscal France

À la suite d'un contrôle fiscal de la société Accor Services France (devenue Edenred France) portant sur les exercices 2003 et 2004, l'administration fiscale a notifié à la Société une pénalité pour défaut de production d'un état de suivi des plus-values en sursis d'imposition et des pénalités en matière de TVA.

Les pénalités, d'un montant global de 21,8 millions d'euros, ont fait l'objet d'une mise en recouvrement et ont été payées par la Société en avril 2008. Ce montant a été constaté en résultat dans les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

La Société a introduit une instance devant le Tribunal administratif de Montreuil par requête déposée le 10 décembre 2009.

Par jugement en date du 2 décembre 2010, le Tribunal administratif de Montreuil a rejeté la requête de la société Edenred France.

Par une requête en date du 16 février 2011, la Société a interjeté appel de la décision devant la Cour administrative d'appel de Versailles.

La Cour administrative d'appel de Versailles a rendu le 6 mars 2014 un arrêt par lequel il est partiellement fait droit à la requête de la Société. La Cour a en effet ordonné le dégrèvement des pénalités en matière de TVA pour un montant en principal de 2,3 millions d'euros et a maintenu à la charge de la Société l'amende pour défaut de production de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition.

La Société a ainsi obtenu le remboursement de la somme de 3,1 millions d'euros, dont 0,7 million d'euros au titre d'intérêts moratoires qui a été enregistré en résultat suite au désistement de l'administration de son pourvoi. La Société a par ailleurs formé un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État contre la décision de la Cour maintenant l'amende pour défaut de production de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition.

L'instruction est toujours en cours. Un arrêt du Conseil d'Etat devrait toutefois être rendu au cours de l'exercice 2017.

Litige avec Kering (ex PPR) (qui s'est substitué à la Fnac) et Conforama

La société Edenred France (venue aux droits d'Accentiv' Kadéos) est engagée dans un litige avec la Fnac et Conforama, deux des enseignes de son réseau d'acceptation et de distribution de solutions cadeaux. Le litige porte sur le manquement par celles-ci à certaines obligations contractuelles leur incombant, notamment les exclusivités de distribution de la carte Kadéos® applicables jusqu'au 31 décembre 2011. La Fnac et Conforama ont en effet créé leur propre carte mono-enseigne et la distribuent dans leur réseau respectif.

Le litige comporte trois volets de procédure : le référé, la procédure au fond et l'arbitrage.

En référé, Accentiv' Kadéos a demandé et vu aboutir, auprès de la Cour d'appel de Paris le 1er décembre 2010, puis auprès de la Cour de Cassation le 15 novembre 2011, une injonction sous astreinte faite à la Fnac de cesser la distribution de sa carte mono-enseigne immédiatement. Une même condamnation a été prononcée à l'encontre de Conforama le 3 décembre 2010. Le montant de l'ensemble des astreintes s'élève à 11,7 millions d'euros.

À ce jour, la procédure suit son cours, en attente de la décision sur le fond. Au fond, le 28 janvier 2011, la Fnac et Conforama ont assigné Accentiv' Kadéos auprès du Tribunal de commerce de Paris en vue d'obtenir la levée rétroactive des clauses d'exclusivité et la réparation du préjudice causé du fait du maintien de ces exclusivités. La Fnac et Conforama ont évalué ce préjudice à environ 11,7 millions d'euros. Le 22 juin 2012, le Tribunal de commerce de Paris a rendu une décision d'incompétence, sans se prononcer sur le fond, renvoyant les parties devant un tribunal arbitral, compte tenu de l'existence d'une clause d'arbitrage dans le contrat de cession de Kadéos. Accentiv' Kadéos a formé appel de la décision (contredit). Après une décision de la Cour d'appel à l'encontre de laquelle PPR et Conforama se sont pourvus en cassation, la Cour de cassation, par arrêt en date du 12 février 2014, a rejeté leur pourvoi et renvoyé les parties devant le Tribunal de commerce de Paris.

Parallèlement, fort de la décision du Tribunal de Commerce de Paris du 22 juin 2012, Kering (anciennement PPR qui s'est substitué à la Fnac dans la procédure) et Conforama avaient introduit une demande d'arbitrage auprès de la Chambre de commerce internationale. Chaque partie avait désigné son arbitre.

Compte tenu de l'arrêt de la Cour de cassation du 12 février 2014, le tribunal arbitral a prononcé une sentence en date du 15 avril 2014 déclarant son incompétence à statuer sur le litige qui lui était soumis. La procédure arbitrale est désormais clôturée.

Les parties ont en conséquence été renvoyées devant le Tribunal de commerce de Paris en vue de statuer sur le fond de ce litige. Le Tribunal a prononcé son jugement le 14 mars 2016 et a condamné Kering et Conforama à verser 6,6 millions d'euros à Edenred France au titre de son préjudice et cent mille euros en compensation de la procédure intentée par Kering et Conforama jugée abusive. Kering et Conforama ont fait appel de cette décision.

La procédure judiciaire n'étant pas terminée, les astreintes encaissées à hauteur de 11,7 millions d'euros ainsi que les 6,6 millions d'euros supplémentaires ont été comptabilisés en résultat et ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation dans l'attente d'une décision définitive insusceptible de recours.

Edenred France estimant les demandes de Kering et Conforama infondées, aucune provision pour risques n'est comptabilisée dans les comptes du Groupe.

Contentieux concurrence France

Le 9 octobre 2015, la Société française Octoplus a saisi l'Autorité de la Concurrence d'une plainte concernant plusieurs sociétés françaises du secteur des titres-restaurant dématérialisés, dont Edenred France. L'instruction est actuellement en cours par l'Autorité de la Concurrence dont le collège s'est réuni le 5 avril 2016 et le 7 juillet 2016 aux fins d'entendre l'ensemble des parties concernées ainsi que les services d'instruction. Le 6 octobre 2016, l'Autorité de la Concurrence a décidé de poursuivre ses investigations, sans prononcer de mesures conservatoires à l'encontre d'Edenred France, cette décision ne préjugant en rien de la décision finale de l'Autorité sur le fond de l'affaire.

Contentieux CIRDI

À la suite de la modification du cadre réglementaire et fiscal hongrois relatif aux conditions d'émission des titres-restaurant et titres-alimentaire, la Société a déposé, en août 2013, une requête aux fins d'arbitrage à l'encontre de l'Etat Hongrois devant le Centre international de règlement des différends relatifs aux Investissements (CIRDI). L'audience s'est tenue devant le tribunal arbitral au mois de novembre 2015, et le tribunal a condamné le gouvernement hongrois, le 13 décembre 2016, à verser une somme d'environ 23 millions d'euros, hors intérêts (s'élevant à 5% par an depuis le 1^{er} janvier 2012, soit environ 6 millions d'euros), au bénéfice d'Edenred. Cette décision constitue une étape importante dans

le processus de résolution de ce litige. Une nouvelle étape s'ouvre à présent, afin d'obtenir la mise en œuvre de la décision du CIRDI.

La procédure étant terminée, le montant à recevoir est considéré comme certain selon les critères IAS 37. Un produit et une créance correspondant aux estimations considérées comme raisonnables pour un montant net de 22 millions d'euros ont, en conséquence, été comptabilisés en « Charges et produits non récurrents » dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2016 dans l'attente de l'exécution de la sentence arbitrale.

Contentieux fiscaux Brésil

Taxe municipale – Ticket Serviços

En décembre 2011, la municipalité de São Paulo a notifié à la société brésilienne Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt municipal (ISS – Imposto Sobre Serviços) au titre de la période d'avril à décembre 2006, alors que celle-ci s'est déjà acquittée de cet impôt auprès de la municipalité d'Alphaville.

Pour cette période, le redressement en principal s'élève à 7,7 millions de reais brésiliens (soit 2,2 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 62,9 millions de reais brésiliens (soit 18,4 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 31 décembre 2016.

En novembre 2012, la municipalité a notifié à la société, sur les mêmes fondements, les montants correspondants à la période de janvier 2007 à mars 2009.

Pour cette seconde période, le redressement en principal s'élève à 28,1 millions de reais brésiliens, auxquels s'ajoutent 226,2 millions de reais brésiliens en pénalités et intérêts au 31 décembre 2016. La requête de la Société devant les juridictions brésiliennes a été rejetée en première instance administrative et l'affaire a été portée en appel.

En outre, la société pourrait être amenée à supporter des frais de justices et d'avocat du gouvernement pour un montant de 32,7 millions de reais brésiliens.

La chambre d'appel administrative s'est prononcée défavorablement le 23 septembre 2014. La Société a fait appel de la décision.

En date du 11 août 2015, le pourvoi formé par la société a été rejeté mettant ainsi fin à la phase administrative du contentieux.

La Société a déposé le 10 novembre 2015 une requête devant le Tribunal de Justice de l'Etat de Sao Paulo tendant à l'annulation des redressements notifiés.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

La requête était assortie d'une demande de sursis de paiement de la somme en litige qui a été accueillie favorablement par une décision en date du 12 novembre 2015. L'administration fiscale a fait appel de cette décision mais l'appel a été rejeté. L'Etat de Sao Paulo s'est pourvu devant la Cour Supérieure de Justice.

A la demande du Tribunal, la société a présenté en garantie une caution émise par Swiss Re.

Une décision de première instance est attendue pour la fin de l'année 2017, voire début 2018.

Taxe municipale – Accentiv

En décembre 2015 et mai 2016 la municipalité de São Paulo a notifié à la société brésilienne Accentiv un redressement en matière d'impôt municipal (ISS – Imposto Sobre Serviços) au titre de la période de janvier 2010 à septembre 2015, contestant les modalités de calcul de la base déclarée.

Pour cette période le montant global des redressements s'élève à 53,7 millions de reais brésiliens (soit 15,6 millions d'euros) auxquels s'ajoutent 128,5 millions de reais brésiliens (soit 37,5 millions d'euros) en pénalités et intérêts de retard au 31 décembre 2016.

Le contentieux est actuellement en cours d'instruction en phase administrative.

La société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que ce contentieux a des chances sérieuses d'aboutir favorablement.

La société n'a donc pas constitué de provision à ce titre.

Déductibilité fiscale des amortissements de goodwill

En janvier 2012, l'administration fiscale fédérale brésilienne a notifié à la société Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt sur les sociétés et de contribution additionnelle (IRPJ et CSLL) au titre des exercices 2007 à 2010. Le redressement en principal s'élève à 81,7 millions de reais brésiliens, auxquels s'ajoutent 271,7 millions de reais brésiliens en pénalités et intérêts au 31 décembre 2016.

Au cours de l'exercice fiscal 2016, l'administration a émis deux redressements supplémentaires, en ligne avec le précédent, sur les périodes suivantes :

- Au titre de l'année 2011: Le redressement est d'un montant de 24,5 millions de reais brésilien, plus 54,2 millions de reais brésilien de pénalités et intérêts au 31 décembre 2016.
- Au titre de l'année 2012 : le redressement est de 16,3 million de reais brésilien, plus 34 million de reais brésilien de pénalités et intérêts au 31 décembre 2016.

L'administration remet en cause la déductibilité fiscale de l'amortissement de la survaleur constatée lors du rachat de la part minoritaire dans la société Ticket Serviços. Ticket Serviços a engagé un contentieux devant les juridictions administratives. La requête a été rejetée en deuxième instance. La Société a reçu la notification officielle de cette décision en date du 14 août 2015 et a déposé une requête en clarification.

Après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, la Société estime que le contentieux a des chances sérieuses d'aboutir favorablement.

En conséquence, aucune charge n'a été comptabilisée dans les comptes d'Edenred.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion courante de ses activités, le Groupe est sujet à divers litiges, contentieux ou procédures, en cours, en suspens ou dont il pourrait être menacé. À la date du présent document, il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun litige dont la Société et/ou une de ses filiales serai(en)t menacée(s) de nature à avoir un impact significatif sur l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe.

Contentieux Concurrence Slovaquie

Suite à une investigation lancée par les autorités de la concurrence slovaques en août 2014 auprès des cinq émetteurs de titres slovaques, l'Autorité de la concurrence slovaque a signifié à Edenred une amende de 850 000 euros. L'ensemble des autres émetteurs se sont vu notifier des décisions similaires. Conformément à la procédure en droit de la concurrence slovaque, Edenred a fait appel de cette décision, devant les juridictions administratives d'une part et la Cour Suprême d'autre part, contestant notamment la régularité de la procédure d'investigation des autorités de la concurrence. Une première décision est attendue au cours du premier semestre 2017. Le montant de l'amende a été comptabilisé dans les comptes de l'entité slovaque.

NOTE 11 : INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

11.1 . INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES SUR LES ENTITES SOUS CONTROLE CONJOINT

Néant

11.2 . PARTIES LIEES

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 24, le Groupe a considéré les parties liées ci-dessous :

- l'ensemble des membres du Comité exécutif et du Conseil d'administration ainsi que leur famille proche ;
- l'ensemble des sociétés dans lesquelles un membre du Comité exécutif détient un droit de vote significatif ;
- la société Accor SA.

Sociétés comptabilisées en mises en équivalence

Les transactions entre la Société mère et ses entreprises associées sont présentées dans le compte de résultat et le bilan dans les lignes dédiées.

Membres du Comité exécutif

L'ensemble des transactions conclues avec les membres du Comité Exécutif sont détaillées en Note.11.3.


Membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration reçoivent quant à eux comme seule rémunération des jetons de présence. Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2016 s'est élevé à 0,5 millions d'euros. Le président directeur général ne reçoit pas de jetons de présence, sa rémunération est incluse dans la note.11.3.

La société Accor SA

Les transactions réalisées avec la société Accor SA au cours des deux périodes présentées sont non significatives.

11.3 . REMUNERATIONS DES PERSONNES CLES DU MANAGEMENT

 (en millions d'euros)	Décembre 2016	Décembre 2015
Avantages à court terme reçus	11	13
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	3	-
Paiements sur la base d'actions	6	4
REMUNERATION GLOBALE	20	18

11.4 . HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisé au compte de résultat au cours de la période et de la période précédente se détaille de la façon suivante :

	Deloitte & Associés				Ernst & Young				Didier Kling & Associés			
	Montant HT		%		Montant HT		%		Montant HT		%	
	Décembre 2016	Décembre 2015	Décembre 2016	Décembre 2015	Décembre 2016	Décembre 2015	Décembre 2016	Décembre 2015	Décembre 2016	Décembre 2015	Décembre 2016	Décembre 2015
(en millions d'euros)												
Honoraires des commissaires aux comptes afférents à la certification des comptes												
- Emetteur	(0,5)	(0,6)	26%	16%	(0,3)	N/A	23%	N/A	N/A	(0,2)	N/A	100%
- Filiales intégrées globalement	(1,4)	(2,1)	71%	61%	(0,8)	N/A	65%	N/A	N/A	-	N/A	-
SOUS-TOTAL	(1,9)	(2,7)	97%	77%	(1,1)	N/A	88%	N/A	N/A	(0,2)	N/A	100%
Honoraires des commissaires aux comptes afférents aux autres services												
- Emetteur	(0,1)	(0,3)	3%	9%	-	N/A	0%	N/A	N/A	-	N/A	-
- Filiales intégrées globalement	(0,0)	(0,5)	0%	14%	(0,1)	N/A	12%	N/A	N/A	-	N/A	-
SOUS-TOTAL	(0,1)	(0,8)	3%	23%	(0,1)	N/A	12%	N/A	N/A	-	N/A	-
TOTAL	(2,0)	(3,5)	100%	100%	(1,2)	N/A	100%	N/A	N/A	(0,2)	N/A	100%

11.5 . ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Engagements donnés hors bilan

Les engagements donnés hors bilan au 31 décembre 2016 s'élèvent à 187 millions d'euros. Ils s'élevaient à 161 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2016, les engagements donnés hors bilan se composent principalement des engagements suivants :

(en millions d'euros)	Décembre 2016				Décembre 2015
	< 1 an	> 1an <5 ans	> 5 ans	Total	
Garanties données pour la vente de titres services envers les entités publiques	23	21	6	50	42
Garanties bancaires données au Brésil	7	2	6	15	19
Garantie de caution émise dans le cadre du contentieux fiscal sur la taxe municipale au Brésil (ISS)	-	89	-	89	71
Appels de fonds liés à la prise de participation Partech VI	4	7	-	11	9
Engagement d'achat	-	-	-	-	10
Garanties données pour des appels d'offres publiques au Venezuela	-	-	-	-	1
SOUS-TOTAL	34	119	12	165	152
Autres*	14	5	3	22	10
Total engagements donnés hors bilan	48	124	15	187	161

*Principalement composés d'engagements de location et de cautions données

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagement donné autre que ceux figurant ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

Engagements reçus hors bilan

Les engagements reçus hors bilan au 31 décembre 2016 s'élèvent à 5 millions d'euros et se composent essentiellement des garanties données par des clients au Brésil en contrepartie de l'autorisation de post-paiement qui leur est accordée par Repom pour le même montant.

NOTE 12 : ACTUALITE NORMATIVE

12.1 . NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES ET INTERPRETATIONS D'APPLICATION OBLIGATOIRE A COMPTER DU 1ER JANVIER 2016

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2016 sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2016 :

Standard	Nom de l'amendement	Description	Impact dans les comptes Edenred
IAS 1	Amendements à IAS 1 « Initiative informations à fournir »	L'amendement est destiné à clarifier les dispositions de la note sur le concept de matérialité et l'application du jugement professionnel.	Le Groupe a tenu compte des clarifications dans le cadre de son projet de refonte des notes annexes.
IAS 16 & IAS 38	Clarification sur les modes d'amortissement acceptables	L'amendement précise que l'utilisation d'un plan d'amortissement fondé sur les revenus n'est pas appropriée	Non applicable à Edenred
IAS 16 & IAS 41	« Agriculture : actifs biologiques producteurs »	Ces amendements modifient l'information financière pour les plantes productrices, telles que la vigne, les hévéas et les palmiers à huile.	Non applicable à Edenred
IFRS 11	Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes	Ces amendements viennent préciser la manière de comptabiliser les acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise ("business") au sens d'IFRS 3 - Regroupements d'entreprises.	Pas d'impact significatif identifié
IAS 27	La mise en équivalence dans les états financiers individuels	L'amendement permet aux entités d'utiliser la méthode de la mise en équivalence telle que décrite dans l'IAS28 pour comptabiliser dans leurs états financiers individuels leurs participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées.	Pas d'impact significatif identifié
IFRS 10, IFRS 12 and IAS 28	Amendement - Entités d'investissement: application de l'exemption de consolidation	L'amendement vient clarifier certains points soulevés concernant le contexte d'application de l'exemption de consolidation pour les entités d'investissement.	Non applicable au groupe
Améliorations annuelles IFRS	Cycle 2012 - 2014	Quatre normes sont concernées : 1) IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente" 2) IFRS 7 "Instruments financiers – informations à fournir" 3) IAS 19 "Avantages aux personnel" 4) IAS 34 "Information financière intermédiaire"	Pas d'impact significatif identifié

L'application de ces textes a été sans effet significatif sur les périodes présentées.

12.2 . NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES ET INTERPRETATIONS ET D'APPLICATION OPTIONNELLE PUBLIES PAR L'IASB APPLICABLE SUR LES PERIODES FUTURES

Edenred n'a pas choisi d'appliquer de manière anticipée les textes adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2016 et dont la date de mise en application est postérieure aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. Il est notamment ainsi pour les textes suivants :

Norme	Type	Nom	Date d'application UE	Résumé	Impact
IFRS 9	Nouvelle norme	Instruments financiers – Classement et évaluation	01/01/2018	IFRS 9 concrétise la première des trois phases du projet de l'IASB sur les instruments financiers, visant à remplacer IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation".	Pas d'impact significatif attendu.
IFRS 14	Nouvelle norme	Comptes de report réglementaires	NA**	IFRS 14 a pour objectif d'améliorer la comparabilité de l'information financière pour les entités qui exercent des activités à tarifs réglementés.	Le Groupe n'est pas dans le champ d'application IFRS 14, puisqu'il adopte déjà les IFRS.
IFRS 15	Nouvelle norme et clarification	Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	01/01/2018	IFRS 15 propose un modèle unique de comptabilisation des revenus tirés des contrats avec les clients.	Le Groupe a entamé l'analyse de la norme afin de définir un plan d'actions capable de répondre aux exigences et aux enjeux. A date, les impacts ne sont pas encore identifiés.
IFRS 16	Nouvelle norme	Lease	01/01/2019	IFRS 16 stipule comment un émetteur IFRS devra reconnaître, mesurer, présenter et publier les contrats de location.	La norme et les impacts potentiels sont en cours d'analyse.
IFRS 10 & IAS 28	Amendement	Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise	Reportée	L'amendement permet de réduire les discordances entre les deux normes. Désormais l'intégralité de la plus-value se comptabilise uniquement si les actifs cédés ou apportés répondent à la définition d'un business au sens de l'IFRS 3R.	Non applicable au groupe.
IAS 7 ***	Amendement	Initiative concernant les informations à fournir	01/01/2017	L'amendement stipule que les variations de la dette liée aux activités de financement doit être décomposée des autres variations, qu'elles soient liées à des flux de trésorerie ou non.	Le tableau de flux de trésorerie d'Edenred présente une rubrique "Activités de financement".
IAS 12***	Amendement	Comptabilisation des impôts différés actifs au titre de pertes latentes	01/01/2017	L'amendement vient apporter des clarifications sur la façon d'apprécier l'existence de profits taxables futurs.	L'amendement et les impacts potentiels sont en cours d'analyse.
IFRS 2	Amendement	Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions	01/01/2018	L'amendement donne un complément d'indication concernant : 1) Les effets des conditions d'acquisition des droits sur l'évaluation d'un paiement fondé sur les actions et réglé en trésorerie 2) La comptabilisation d'une modification des conditions d'un paiement fondé sur des actions, qui ne serait plus réglé en trésorerie mais en instruments de capitaux propres 3) La classification des paiements fondés sur des actions et soumis à une retenue fiscale	Les plans Edenred existant ne rentrent pas dans le scope d'application de l'amendement.
IFRS 4	Amendement	Application d'IFRS 9 et d'IFRS 4	01/01/2018	L'amendement propose deux options pour les sociétés d'assurance dans le scope IFRS 4 : "l'approche de superposition" et "l'approche différée"	Edenred n'étant pas une société d'assurance, n'est donc pas concerné par l'amendement.
IAS 40	Amendement	Transfert des immeubles de placement	01/01/2018*	L'amendement vient apporter des clarifications sur l'application du paragraphe 57, qui concerne le transfert d'un bien immobilier "depuis" ou "vers" des immeubles de placement.	Pas d'impact significatif identifié.
Améliorations annuelles IFRS	Amendement	Cycle 2014 - 2016	01/01/2017*	Une seule norme est concernée IFRS 12 "Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités"	Pas d'impact significatif identifié.
Améliorations annuelles IFRS	Amendement	Cycle 2014 - 2016	01/01/2018*	Deux normes sont concernées : 1) IFRS 1 "Première adoption des normes IFRS" 2) IAS 28 "Participations dans des entreprises associées et des coentreprises"	Pas d'impact significatif identifié.
IFRIC 22	Interprétation	Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée	01/01/2018*	L'interprétation vient clarifier quel taux de change doit être appliqué pour la comptabilisation des transactions, en monnaie étrangère, qui incluent des paiements par anticipation.	Les normes groupe Edenred suivent ce principe.

* En attente d'approbation par l'UE

** L'UE considère cette norme comme transitoire et a décidé de ne pas enclencher le processus d'approbation

*** Applicable par anticipation

Focus IFRS 15

Le Groupe a mis en œuvre une structure projet pour analyser les divergences entre la norme IFRS 15 - « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients » et la norme existante IAS 18 – « Produits des activités ordinaires ». Le projet s’articule autour de trois phases :

Phase 1: analyse normative et identification des principaux enjeux.

Phase 2: investigations locales et analyse des contrats.

Phase 3: évaluation des impacts et décision d’une option de publication de transition.

Actuellement, la phase deux est en cours de réalisation.

NOTE 13 : GLOSSAIRE

13.1 . RESULTAT OPERATIONNEL AVANT IMPOT



Le résultat opérationnel avant impôt se définit par différence entre le résultat avant impôt et éléments non récurrents et les éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents non directement liés à la gestion courante des opérations du Groupe.

13.2 . RESULTAT AVANT IMPOT ET ELEMENTS NON RECURRENTS



Ce solde comprend le résultat des opérations du Groupe ainsi que celui de leur financement. Le résultat financier fait partie intégrante du résultat opérationnel du Groupe dans la mesure où il contribue au critère de performance sur lequel Edenred communique auprès de ses investisseurs.

13.3 . TABLEAU DE FINANCEMENT



Il est présenté selon la même structure que celle utilisée pour la gestion interne du Groupe et isole, d'une part, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles incluent :

- la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents ;
- les encaissements ou décaissements liés aux éléments non récurrents ;
- la variation du besoin en fonds de roulement ;
- la variation des fonds réservés.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement incluent :

- les investissements récurrents dont l'objet est le maintien ou le renouvellement d'actifs existants au 1^{er} janvier de chaque exercice et nécessaires à une exploitation normale ;
- les investissements de développement qui recouvrent les actifs immobilisés et les comptes de besoin en fonds de roulement des filiales nouvellement consolidées par intégration globale ainsi que la constitution de nouveaux actifs ;
- les produits des cessions d'actifs.

Les flux de trésorerie des activités de financement incluent :

- les variations des capitaux propres ;
- les variations des dettes et emprunts ;
- les dividendes ;
- les achats/ventes de titres d'autocontrôle ;
- les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle.

13.4 . ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS



Les actifs financiers non courants sont classés dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et leur juste valeur est évaluée à la clôture. Si l'évaluation peut être effectuée de façon fiable, la juste valeur est comptabilisée par capitaux propres.

Dans le cas où la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les actifs financiers sont maintenus au bilan à leur coût d'entrée, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition, majoré des coûts de transaction.

Lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable, la perte liée est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement.

13.5 . DONNEES COMPARABLES



La croissance organique correspond à la croissance comparable, c'est-à-dire à périmètre et change constants. Cet indicateur reflète la performance commerciale du Groupe.

La variation d'activité (ou croissance organique) représente la variation entre les montants de la période en cours et de la période comparative, retraité des effets de change ainsi que des effets de cessions et/ou acquisitions.

En cas d'acquisition, l'impact de l'acquisition est neutralisé du montant publié de la période en cours et la variation d'activité est calculée par rapport à ce montant retraité de la période en cours.

En cas de cession, l'impact de la cession est neutralisé du montant publié de la période comparative et la variation d'activité est calculée par rapport à ce montant retraité de la période comparative.

La variation d'activité ainsi calculée est convertie au taux de change de la période comparative et divisé par le montant retraité de la période comparative.